

LES SALLES

2021



Bulletin Municipal n° 31



Contacts utiles

Mairie: Tél : 04.77.24.72.66

Mail : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr

Ouverture: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (9-12/14-17)

Site internet de la commune: www.lessalles42.fr

Portage Repas:

Mairie:Tél: 04.77.24.72.66

Médiathèque:

Tél: 09.77.06.07.22

Communauté de communes

Tél : 04.77.65.12.24 Fax : 04.77.65.07.77

Mail: contact@ccpu.fr Site internet : www.ccpu.fr

Déchetterie

Tél : 04.77.62.86.41

Accueil de loisirs de St Just en Chevalet:

Tél : 04.77.66.68.30

06.74.58.56.39 de 3 à 11 ans

06.77.37.95.63 + de 11 ans

Mail : acm.paysdurfe@orange.fr

Célébration d'offices religieux:

Tél : 04.77.24.72.03

Mail : paroisse-st-roch@orange.fr

Accueil Maison des Service de Noirétable

Tél : 04.77.24.97.08 Fax : 04.77.24.74.03

Heures d'ouverture: lundi au samedi de 9h à 12h

Mail : maison.services@caprural.org

Syndicat d'initiative

Tél : 04.77.65.05.33

Site: www.tourisme-paysdurfe.com

Relais Assistance Maternelle (RAM)

Tél : 04.77.24.42.69

Mail : edegoutte@noiretable.fede24-admr.org

A.D.M.R

Tél/Fax: 04.77.24.75.96

Maisons de Santé:

→ Saint Just en Chevalet: Tél : 04 77 65 03 42

→ Noirétable: Tél : 04 69 64 70 85

Masseur kinésithérapeute

Elodie KAPOUYAN

Tel 04 77 24 26 22

Soins à domicile et au cabinet
sur rendez-vous

Cabinet d'infirmières: Patricia LEBLANC; Jennifer BUTIN; Céline VALENTIN
Tel 04.77. 58.39.06

Toutes urgences : 112

SAMU: 15

Pompiers: à partir d'un fixe **18**; à partir d'un mobile **112**

Police, Gendarmerie: 17



Un défibrillateur est à la disposition de tous

Emplacement: Hall de la mairie (à droite en entrant)

Quelle année !!!

Il est difficile, dans la période que nous traversons, d'aborder un sujet plus important que celui-ci qui ébranle la planète entière depuis plusieurs mois. La pandémie de COVID 19, ou coronavirus, a totalement bouleversé le fonctionnement de notre société. Tout à coup sur le terrain nous pouvons identifier les véritables héros de ce drame.

Les personnels soignants tout d'abord, femmes et hommes dévoués, courageux, qui souvent au péril de leur propre existence, dans des conditions souvent délicates et avec des moyens parfois insuffisants prennent soin de nous et ainsi préservent certainement des milliers de vie. Les commerçants de proximité qui permettent eux aussi dans des conditions parfois difficiles que nous puissions tout simplement nous ravitailler, nous soigner, et continuer une existence « presque normale ». Nos services publics qui assurent avec conscience et efficacité leurs missions d'ordre, de protection, d'hygiène et d'éducation. Les encadrants et soignants de nos aînés qui font preuve eux-aussi d'un courage admirable. Nous les élus de proximité qui devons nous adapter à une crise sans précédent. Là aussi il faut faire preuve d'abnégation et de sens du devoir en prenant parfois des décisions difficiles. Cette crise nous aura aussi appris beaucoup sur nous et sur les autres, sur certaines valeurs oubliées remises au goût du jour comme le courage, la volonté, la générosité et la fraternité, sur cette humanité qui semblait avoir oublié sa fragilité. En plus de cette épidémie, ces dernières semaines, la France a subi une nouvelle fois des attaques sanglantes. Avec le meurtre de Samuel PATY, c'est la liberté d'expression et d'enseigner qui était prise pour cible. Avec les victimes de NICE, c'est la liberté de culte, et au-delà la liberté de conscience qui sont attaquées. Ayons une pensée pour ces victimes. L'heure est à la mise en œuvre de priorités pour maintenir debout notre pays.

Cette crise sanitaire a quasiment relégué au second rang les élections municipales. Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe. Je tenais là aussi à vous remercier car malgré le contexte, vous vous êtes déplacés suffisamment nombreux pour donner une réelle légitimité à notre équipe (Participation à plus de 70% des inscrits). C'est la preuve de votre confiance, et de votre reconnaissance. C'est donc avec une équipe renouvelée à 40% que nous portons tous l'ambition de préparer l'avenir de notre Commune. Nous serons à la hauteur de votre confiance pour rendre notre village encore plus rayonnant, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement et tourné vers l'avenir. Durant le confinement les élus ont poursuivi leur travail afin que les projets déjà engagés puissent avancer et se concrétiser. Vous trouverez dans les pages suivantes les travaux déjà réalisés ou en cours.

Confiant dans l'avenir, il me reste à vous présenter au nom de l'ensemble du Conseil Municipal tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année, qu'elle vous apporte à vous et à vos proches la réalisation de toutes vos espérances.

Bonne et heureuse année 2021 à tous.

Le Maire

JEAN HERVE PEURIERE

Pour des raisons sanitaires, il n'y aura pas de cérémonie de vœux début janvier.

La nouvelle Equipe Municipale issue des élections de Mars 2020

15 mars 2020 – Elections Municipales

inscrits	433
votants	306
exprimés	299
Blancs & nuls :	7



23 mai 2020 – Installation du nouveau Conseil Municipal



Jean Hervé PEURIERE
(Maire)



Michel CHAUX
1^{er} Adjoint



Lydie FAYE
2^{eme} Adjointe



Thierry MEUNIER
3^{eme} Adjoint



Sandy GOUTORBE
4^{eme} Adjointe



Guy
FARGET
(Conseiller)



Bruno
PILONCHERY
(Conseiller)



Jean Louis
FAFOURNOUX
(Conseiller)



Viviane
BRUNET
(Conseillère)



Michelle
VASSEUR
(Conseillère)



Quentin
OSSEDAT
(Conseiller)



Aurélien
ALLARD
(Conseiller)



Nicole
CHAUX
(Conseillère)



Dominique
MICHALET
(Conseiller)



Philippe
ROUX
(Conseiller)

La nouvelle Equipe Municipale issue des élections de Mars 2020



Les Commissions

R Responsable **Participant**

COMMISSIONS		Jean-Hervé PEURIERE	Aurélien ALLARD	Viviane BRUNET	Michel CHAUX	Nicole CHAUX	Jean-Louis FAFOURNOUX	Guy FARGET	Lydie FAYE	Sandy GOUTORBE	Thierry MEUNIER	Dominique MICHALET	Quentin OSSEDAT	Bruno PILONCHÉRY	Philippe ROUX	Michelle VASSEUR
1	Chemins et Voie			Participant			Participant				R				Participant	
2	Eau - Assainissement		Participant		R		Participant				Participant	Participant				
3	Actions Sociales - CCAS			Participant		Participant			R	Participant				Participant		Participant
4	Réseaux électriques, téléphoniques et fibre THD				R			Participant			Participant		Participant			
5	Bâtiments communaux et Site Plagnette		Participant					Participant	R	Participant				Participant		
6	Urbanisme, Terrains, Agriculture.			Participant					R			Participant			Participant	
7	Ecole, Médiathèque, Enfance, MAM			Participant		Participant			Participant	R						Participant
8	Entreprises et Commerces.			Participant	Participant			Participant			R		Participant			
9	Associations, Sport, Culture, Evénements		Participant					Participant	Participant	R						
10	Communication et site internet				R				Participant				Participant	Participant		
11	Personnel Technique, Parc véhicules et Matériels		Participant								R	Participant			Participant	
12	Personnel Administratif et Scolaire.					Participant				R			Participant			Participant
13	Appel d'Offres	R			Participant				Participant	Participant	Participant					



Les Délégations

T Titulaire **S** Suppléant

Délégations		Jean-Hervé PEURIERE	Aurélien ALLARD	Viviane BRUNET	Michel CHAUX	Nicole CHAUX	Jean-Louis FAFOURNOUX	Guy FARGET	Lydie FAYE	Sandy GOUTORBE	Thierry MEUNIER	Dominique MICHALET	Quentin OSSEDAT	Bruno PILONCHÉRY	Philippe ROUX	Michelle VASSEUR
1	Association Le Collège			S												T
2	E.H.P.A.D du Pays d'Urfé					S				T						
3	Syndicat d'initiative Pays d'Urfé							T	S							
4	Avenir Santé en Pays d'Urfé								S	T						
5	Parc Naturel régional Livradois-Forez							T					S			
6	SIEL				T				S							
7	Ordures ménagères								S					T		
8	Accueil de loisirs								T		S					
9	Fleurissement			T		T		T								

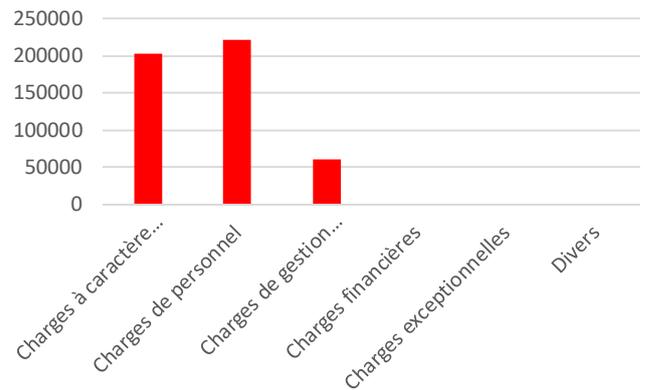
Le Budget Communal 2019

par Jean Hervé Peurière

Fonctionnement

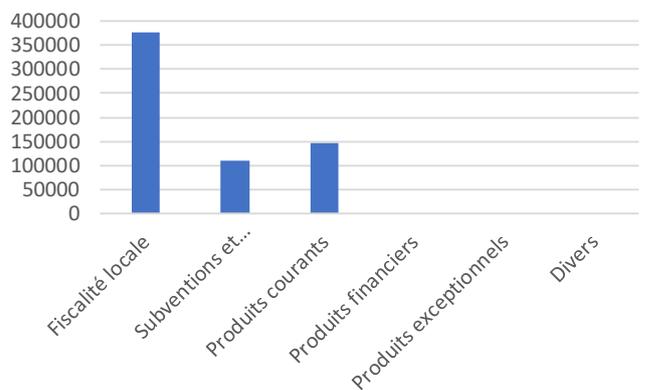
Dépenses

Charges à caractère général	201931
Charges de personnel	221788
Charges de gestion courante	61177
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	0
Divers	0
	484896



Recettes

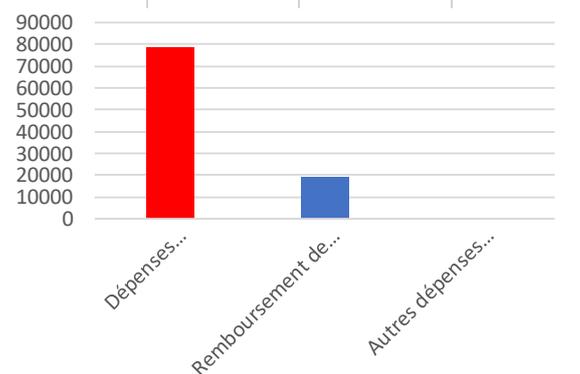
Fiscalité locale	375705
Subventions et participations	110384
Produits courants	146586
Produits financiers	0
Produits exceptionnels	0
Divers	0
	632675



Investissement

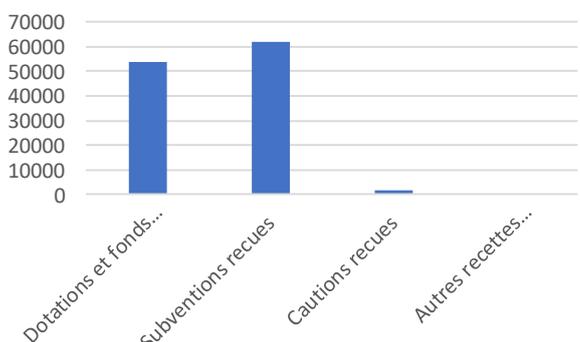
Dépenses

Dépenses d'équipement	78362
Remboursement de la dette	18983
Autres dépenses d'investissement	0
	97345



Recettes

Dotations et fonds globalisés	53488
Subventions recues	62046
Cautions recues	1694
Autres recettes d'investissement	0
	117228



Le Budget Eau 2019

par Jean Hervé Peurière



Fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	30768
Charges de gestion courante	0
Charges exceptionnelles	0
Divers	0

30768

30768

Charges à caractère général Charges de gestion courante Charges exceptionnelles Divers

Recettes

Produits courants	77553
Produits exceptionnels	0
Divers	450

78003

77553

Produits courants Produits exceptionnels Divers

0

450

Investissement

Dépenses

Dépenses d'équipement	66768
Autres dépenses d'investissement	0

66768

66768

Dépenses d'équipement Autres dépenses d'investissement

0

Recettes

Dotations	8263
Subventions reçues	0
Autres recettes d'investissement	0

8263

8263

Dotations Subventions reçues Autres recettes d'investissement

0



→ Location Salle des Fêtes:

Mariage ou repas privé :

→ si habitants de Les Salles : 120 €

→ si extérieurs à la Commune : 250 €

Jetons chauffage: 5€ /1h

→ Location salle des associations (50 personnes maxi) :

Habitants de Les Salles : 50 €

Extérieurs à la Commune : 100 €

Jetons chauffage: 5€ /2h

→ Location tables et chaises (ancien mobilier salle des fêtes) :

4 € le lot d'une table et quatre chaises

→ Location barnum :

30 € + caution de 150 €

→ Eau :

Raccordement au réseau: 350 €

→ Assainissement :

Raccordement au réseau : 600 €

→ Ordures ménagères :

1 personne : 68.01 €

2 personnes : 136.02 €

3 personnes : 204.03 €

4 personnes et + : 272.04 €

→ Cimetière:

- Concessions cimetière : 100 € le m² (concession perpétuelle)
- Columbarium : Concession d'une case de 4 urnes : 500 € (concession trentenaire)
- Jardin du souvenir : 100 € pour une dispersion sans plaque
120 € pour une dispersion avec plaque

→ Services périscolaires:

Garderie : 60 € par année scolaire et par enfant. Horaires : 7h00-8h30 /16h30-18h

Cantine : 5.80 € le repas (3.37 € à la charge des parents, 2.43 € à la charge des communes de Les Salles, Chausseterre, Champoly).



Travaux dans les bâtiments communaux

par Lydie Faye

Local commercial

La phase de préparation des travaux de réhabilitation de la maison CHAUX a dû être décalée de quelques mois en raison de la première période de confinement. C'est donc fin juin qu'ont eu lieu les résultats d'appel d'offre et le choix des entrepreneurs, que nous impose la loi très stricte des marchés publics.

Le tableau ci-dessous reprend ainsi les entreprises retenues.

LOT	ENTREPRISE	PRIX HT
Lot 1 Désamiantage	SMTM Montbrison	17 034.10 €
Lot 2 Démolition Gros œuvre Réseau Aménagement ext. façade	EGB ROUBI Civens	159 517.01 €
Lot 3 Charpente Bois – Couverture tuiles – Etanchéité - Zinguerie	Ent BOINON Civens	32 386.45 €
Lot 4 Menuiserie extérieure	EURL SAYET Bertrand (Pouilly sous Charlieu)	37 158.42 €
Lot 5 Menuiserie intérieure	L'atelier du Bois (Savigneux)	21 817.29 €
Lot 6 Plâtrerie isolation	SARL LOMBARD (Boyer)	44 357.10 €
Lot 7 Carrelage faïence	Archimbaud Construction (Boën)	18 999.27 €
Lot 8 Plomberie sanitaire	SARL CHARRIER (Roanne)	37 437.00 €
Lot 9 Electricité	SARL JACQUET (Cours 69)	33 932.30 €
Lot 10 Equipement de cuisine	FROID EQUIPEMENT SERVICE (Roche la Molière)	22 795.00 €
	TOTAL	425 433.94 €

Des subventions ont été demandées et accordées par :

- le Conseil Départemental de la Loire,
- le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes,
- l'État.

Nous ne connaissons pas à ce jour leur montant.



Le Projet



Les Travaux

Travaux dans les bâtiments communaux

par Lydie Faye

Réhabilitation secrétariat de mairie

Les travaux de mise aux normes et de rénovation de la mairie sont programmés pour ce mois de décembre 2020.

Vous trouverez donc, dès la nouvelle année, un espace plus convivial à votre service.



Menuiserie : Entreprise Cyril GOUTORBE, Plâtrier/Peintre : Entreprise SODEROVI
Électricien : Jérôme DUROUX, Agencement : Virginie DEVAUX

Autres travaux réalisés en 2020

- Les réseaux électriques, téléphoniques et fibre initialement placés sur les façades des habitations de la place de l'Église ont été enfouis. Cette opération pilotée par le SIEL a été phasée avec le chantier du local commercial et les futurs travaux de rénovation de la place. Le coût total s'élève à **50 000€** dont **24 950€** à charge de la commune.



- Travaux de rénovation en lasure réalisés par l'entreprise SODEROVI sur la menuiserie extérieure de la Maison des Associations côté rue.
- L'église a été raccordée au réseau fibre optique.
- Un poêle à granulés a été installé par l'entreprise GENTIAL dans l'ancienne maison Vernay, pour permettre aux locataires d'avoir un chauffage plus confortable et plus économique.

Travaux à venir

- Rénovation d'un appartement de la mairie afin de pouvoir le remettre en location.
- Peinture/lasure de menuiseries extérieures du Domaine de La Plagnette par K.Duroux.
- Réparation du toit de l'école suite à d'importants problèmes d'infiltration par l'entreprise Cyril GOUTORBE,
- Réfection du parvis de l'église (qui a été différée suite au Covid).
- Divers travaux de rénovation dans l'hôtel du Domaine de la Plagnette.(Salles de bain et communs)

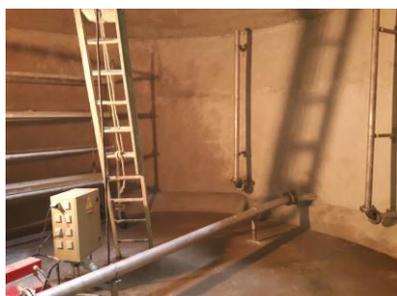
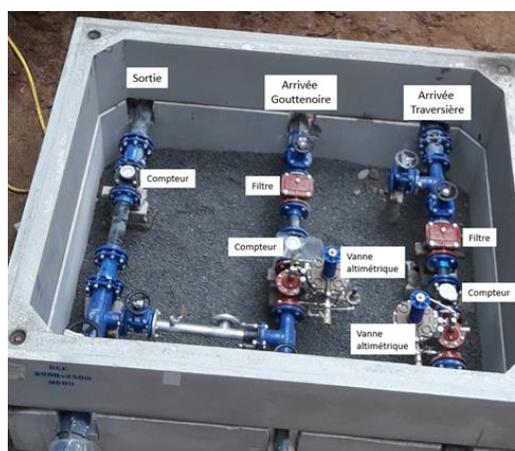
Travaux de rénovation du réservoir des Grands champs

Courant Juin et Juillet, d'importants travaux ont été réalisés sur le réservoir des Grands Champs:

- Nettoyage, décapage et réfection de l'étanchéité de la cuve intérieure et de la coupole extérieure
- Pose d'une passerelle à l'intérieur du réservoir
- Rénovation des canalisations
- Changement des vannes et des compteurs.
- Réorganisation des circuits d'arrivée et de départ.

Le montant total de ces travaux est de 57 069 € HT.

- Société SAUR (bypass, regard béton, ensemble de pièces inox, vannes, main d'œuvre, décapage coupole, etc...) pour 24 495 € HT.
- Pose d'une passerelle pour 3 500 € HT.
- Société ABS (Nettoyage, ragréage, étanchéité du réservoir, traitement de la coupole extérieure) pour 29 074 € HT.



Travaux divers d'entretien ou de réparation.

- Déplacement sur 50 m d'une conduite d'eau à Ruillon pour réalisation de travaux d'aménagement.
- Travaux de nettoyage du trop plein du réservoir de Brissay
- Pose d'une purge chez Dambert
- Réalisation de raccordements de maisons neuves
- Réparation de fuites sur le réseau



Production mensuelle des réservoirs (en m3)

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
LES ROUSSIS	231	177			164	167	117	79	110	122		
LA LOGE	190	193			181	193	93	69	70	88		
LE VIOLET	411	355			288	264	158	122	131	150		
GRANDS CHAMPS	95	72			79	84	43	38	38	43		
BRISSAY	34	34			34	41	19	15	19	22		
TARTARU	34	27			25	31	12	8	25	34		

Saviez-vous ?

Avec un prix du m3 de **1.08 €**, l'eau de notre commune est l'une des moins chères du département de la Loire . Dans notre département les coûts du m3 d'eau hors taxes et redevances vont d'un minimum de 0,5 € à un maximum de 5 € avec une moyenne située à 2 €.

Travaux de rénovation de voirie effectués en 2020:

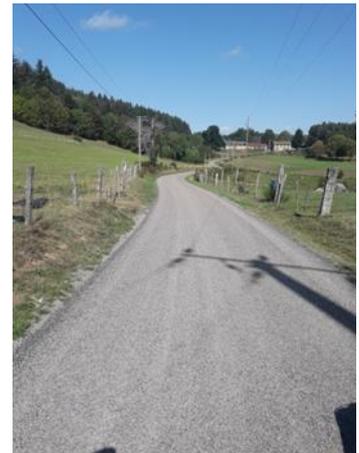
Chemin du Bois Rézolle

longueur 760 m, largeur: 4m

Purge et pose d'un bicouche

+ 300 m² d'enrobés

pour un coût de **23.207 € HT**



Route de Gouttenoire

Portion Patte d'oie- Gouttenoire

sur une longueur de 1920 m,

et une largeur de 3,50 m

Purge et pose d'un bicouche

pour un coût de **31.280 € HT**



COUT TOTAL :	54.488 € HT
Département :	22.000 € HT
CCPU :	19.660 € HT
Reste a charge de la commune :	12.828 € HT

Programme Voirie 2021:

- Réfection Route de Gouttenoire (Portion Croix Blanche - Patte d'oie)
- Réfection Chemin de Coavoux (Route de Champoly – Coavoux)

Pose de signalisation:

Un panneau "Interdit sauf riverains et Desserte" a été placé Chemin des Vernières dans le sens montant. Le but est d'empêcher un certain nombre de camions et de camping cars qui, sortant de l'autoroute, empruntent cette voie par mégarde et viennent manœuvrer Place du Tilleul.

Un Courrier à été adressé à la DDE pour demander la pose d'un panneau indiquant la direction "Noirétable" à l'entrée du chemin .



Le Fleurissement

par Viviane Brunet



Cette année encore le fleurissement du village a été bien réussi. Grâce à l'implication et au sérieux des employés municipaux, que nous remercions vivement, les plantations n'ont pas eu à souffrir de la sécheresse et ont bien profité de la chaleur.



Nous avons eu le plaisir d'avoir de nombreuses remarques très agréables de la part des habitants du village et de nombreux promeneurs et visiteurs.

Vu la conjoncture nous ne participons pas au concours des villages fleuris cette année, mais nous avons commandé des bulbes pour commencer le fleurissement dès le printemps.



Ramassage Déchets Ménagers



CALENDRIER DE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS 2021 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ

Infos pratiques et règlement du service sur www.ccpu.fr



04 77 65 12 24

Semaines impaires

Lundi : la Tuilière, St Priest la Prugne

Mardi : Chausseterre, St Romain d'Urfé, St Marcel d'Urfé

Mercredi : St Just en Chevalet

Semaines paires

Lundi : Crémeaux, Juré

Mardi : Les Salles, Champoly

Mercredi : Chérier

Gros producteurs

(les semaines où votre commune n'est pas collectée)

Mardi : St Romain d'Urfé, Champoly, St Marcel D'Urfé, Les Salles, St Priest la Prugne, Chausseterre, la Tuilière

Mercredi : St Just en Chevalet, Juré, Chérier, Crémeaux

Jours fériés

La collecte est décalée d'un jour, si nécessaire. Reportez-vous au calendrier.

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Déchèterie du Pays d'Urfé

Route de Vichy, 42430 St Just en Chevalet
04 77 62 86 41 (aux heures d'ouverture)

Lundi au vendredi : 14-18h et samedi : 9-12h / 14-18h



- En période de risque Covid, la déchèterie s'adapte :
- Le port du masque est obligatoire
 - L'accès simultané est limité
 - Les employés ne peuvent pas aider à décharger
 - Le prêt de matériel (pelle, balai, etc.) n'est pas autorisé (munissez-vous des vôtres)

Un doute ?
Je consulte le mémo-tri



Je sors mon bac la veille au soir.
Je le rentre après la collecte.

Les actions du CCAS cette année, ont été peu nombreuses mais toujours pleine de volonté, de convivialité et de bonne humeur.

Le colis de Noël

Comme chaque année, notre tournée a ravi nos hôtes d'un jour ... ils étaient 69 bénéficiaires en 2019: 31 hommes, 38 femmes, dont 10 personnes en maison d'accueil ou foyer. Les produits, sélectionnés pour leurs qualités, sont achetés chez des commerçants/producteurs de notre commune ou au plus de notre communauté de communes. En nouveauté, nous avons proposé une délicieuse soupe conditionnée par Dimitri de "Nature O Potager" de Chausseterre, qui nous délecte de ses bons fruits et légumes, le vendredi soir devant la boucherie GOYON.



La galette des rois

Il faudrait que nous puissions garder l'esprit des fêtes, la chaleur des bons moments, dans un pot, afin de pouvoir l'ouvrir et en profiter un peu les jours de solitude ... ça n'a jamais été aussi vrai que cette année ...

Alors nous avons pris le temps de fêter, en début d'année, les rois avec les plus de 60 ans du village. L'après-midi était animée par un fabuleux accordéoniste d'Auvergne, Romain VOISSET, qui a insisté jusqu'à ce que tout le monde se déhanche sur un rythme à trois temps ... Comme il est de coutume, les rois, par la suite, ont été tirés, pour les honorer le temps d'un jour ...



Savez vous :

Le département de la Loire, est le 1er département de France entièrement fibré

Pourquoi la fibre ? :

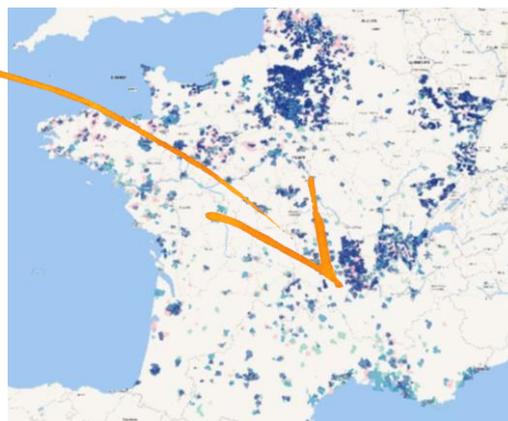
Internet plus rapide, mais aussi : télétravail, cours à distance, maintien à domicile, télémedecine...

2 conseils :

1) Demander l'installation gratuite* d'une prise fibre sur thd42.fr (espace raccordement)

* Pour tous les logements existants au 01/01/2019

A partir de 2025, l'installation de cette prise sera payante.



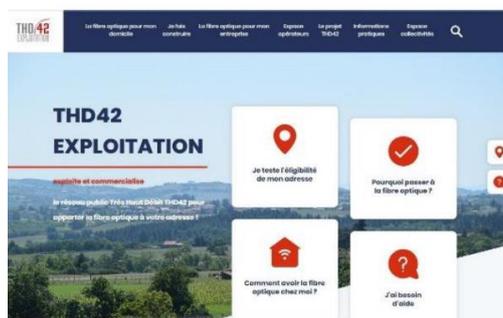
2) Privilégier l'installation de la prise optique par THD 42 plutôt que par le fournisseur d'accès.

Aide en ligne :

Un nouveau site Internet est accessible à cette adresse :

www.thd42exploitation.fr

Cet espace propose une aide en ligne permanente, avec des conseils dédiés pour les habitants et les entreprises.



Si vous avez des interrogations :



La Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU Pays d'Urfé

Dans la foulée des élections municipales, chacune des 11 communes de CCPU a désigné ses délégués communautaires. Lors de sa première assemblée, le nouveau Conseil Communautaire a élu son Président et ses 5 vice présidents. Ci-joint, le détail de la nouvelle assemblée.

Pour en savoir plus sur la Communauté de Communes du Pays d'Urfé, allez faire un tour sur son tout nouveau site internet:

<https://www.ccpu.fr/>

Conseil Communautaire CCPU -2020- 2026			
délégué	commune	fonction	Conseil Communautaire CCPU
1 MEUNIER Ingrid	Champoly	Maire	Conseillère Communautaire
2 BATTANDIER Maud	Champoly	Adjointe	Membre du bureau
3 ROUX Lorraine	Chausseterre	Maire	1ère Vice Présidente
4 LABOURE Charles	Cherier	Maire	Président CCPU
5 PRAS Séverine	Cherier	Adjointe	4ème Vice Présidente
6 PONCET Didier	Cremeaux	Maire	3ème Vice Président
7 CLEMENCON Thierry	Cremeaux	Adjoint	Conseiller Communautaire
8 BRUEL Laurent	Cremeaux	Adjoint	Conseiller Communautaire
9 LOIZZO Laurent	Cremeaux	Adjoint	Conseiller Communautaire
10 ESPINASSE Patrice	Juré	Maire	Membre du bureau
11 PEREZ Gérard	Juré	Adjoint	Conseiller Communautaire
12 SIETTEL Thomas	La Tuillière	Maire	5ème Vice Président
13 GOUTORBE Stéphane	La Tuillière	Adjoint	Conseiller Communautaire
14 PEURIERE Jean-Hervé	Les Salles	Maire	2ème Vice Président
15 CHAUX Michel	Les Salles	Adjoint	Conseiller Communautaire
16 PONCET Pascal	St Just en Chevalet	Maire	Membre du bureau
17 BARLERIN Emmanuelle	St Just en Chevalet	Adjointe	Conseillère Communautaire
18 ROYER Jean Paul	St Just en Chevalet	Adjoint	Conseiller Communautaire
19 VIETTI Dominique	St Just en Chevalet	Adjointe	Conseillère Communautaire
20 COMPAGNAT Michel	St Just en Chevalet	Adjoint	Conseiller Communautaire
21 MOISSONNIER Clément	St Just en Chevalet	Conseiller	Conseiller Communautaire
22 CROZET Guy	St Marcel d'Urfé	Maire	Membre du bureau
23 CHABRE Michel	St Marcel d'Urfé	Adjoint	Conseiller Communautaire
24 CAZZORLA Dominique	St Priest la Prugne	Maire	Membre du bureau
25 CHABRIER Alexandre	St Priest la Prugne	Adjoint	Conseiller Communautaire
26 MONAT Pascale	St Romain d'Urfé	Maire	Membre du bureau
27 LUGNE Isabelle	St Romain d'Urfé	Adjointe	Conseillère Communautaire

→ *Subventions CCPU* (Contact : Corinne GAYTE, 0477651764 / 0660962455)

Chaque année, la Communauté de Communes vote une enveloppe qui permet à des entreprises de pouvoir obtenir 10% de subvention de celle-ci et 20% de la Région, soit 30 % de la dépense éligible HT. Sont éligibles les investissements liés à l'installation ou la rénovation du point de vente : rénovation des vitrines, les équipements destinés à la sécurité et aux économies d'énergie, les investissements matériels neufs ou d'occasion.

L'aide est fixée comme suit : minimum de dépenses de 10 000€ HT et maximum de 35 000€ HT (c'est le règlement de la Région qui s'applique). L'aide de la Communauté de Communes est conditionnée à l'obtention de l'aide de la Région.

Le 6 octobre, les élus de la Communauté de Communes ont visité la boucherie charcuterie Goyon qui vient de bénéficier de ces aides. Pascal et Beatrice Goyon ont renouvelé une partie de leur matériel afin de travailler avec un matériel plus performant, plus puissant, plus fonctionnel et moins consommateur en énergie.



→ **CCPU contribue au fond Région Unie**

Objectif: Accompagner TPE, Associations face aux conséquences économiques de la pandémie COVID.

Comment : Avances remboursables à taux 0 d'un montant compris entre 3000€ et 20 000. Durée du remboursement sur 5 ans avec un différé de 24 mois

→ **CCPU apporte une subvention pour abonder le fonds de prêt d'honneur d'Initiative Loire.**

Initiative Loire attribue des prêts d'honneur destinés à conforter les apports personnels des porteurs de projet en phase de création, de reprise, et 1ère croissance.

→ *Création d'une plate-forme de vente en ligne*

<http://commerces-en-pays-d-urfe.fr/>

NOUVEAU

La Communauté de Communes du Pays d'Urfé au service du commerce local :

La Communauté de Communes vient de créer une page web « commerces en pays d'Urfé » et offre aux commerçants, artisans et producteurs la possibilité de créer leur propre page sur laquelle vous pourrez acheter leurs produits et offrir des chèques cadeaux.

Vous pourrez retrouver par exemple des commerces alimentaires et non alimentaires, des restaurateurs, des producteurs locaux (viande, miel, farine, fromages, volailles...), des coiffeurs...

Vous serez informés en temps réel des bons plans et vous pourrez faire vos achats directement en ligne sur le site, choisir votre mode de règlement (payer en ligne ou lors du retrait) et retirer votre produit chez votre commerçant ou producteur. Consommer local : c'est simple et rapide.

Restez connectés : de nouveaux produits et de nouvelles entreprises à découvrir régulièrement

UNE BOUTIQUE EN LIGNE POUR LE PAYS D'URFÉ

1. Découvrez les produits et les services en ligne des commerçants et producteurs des 11 communes du Pays d'Urfé

2. Faites vos achats directement en ligne sur le site

3. Retirez vos produits ou bons d'achat dans votre commerce local

Contact: Corinne Gayte- c.gayte@sitedeproximite42.com tel 06 60 96 24 55

le mot des conseillers départementaux

par Chantal Brosse & P.J. Rochette

Depuis plusieurs mois, nous sommes entrés dans une période de grande incertitude. Le contexte sanitaire actuel nous a privés de nos rencontres habituelles, particulièrement lors des manifestations dans nos villages, mais nous restons plus que jamais attentifs aux préoccupations des habitants de notre canton, notamment ceux qui sont en difficulté.

Avec la crise sanitaire que nous traversons, chacun a pu constater l'importance des services publics. Nous ne pouvons que saluer le dévouement sans faille des personnels soignants et de services à la personne, comme de tous ceux qui accomplissent leur mission auprès des personnes les plus fragiles.

Le Département prend toute sa part dans ces actions, grâce à ses 3000 agents mobilisés à vos côtés, et s'est organisé pour assurer l'indispensable continuité du service public. Chef de file de l'action sociale, le Département assure pleinement ses missions et actions de prévention et d'accompagnement social, auprès des personnes et des familles fragilisées. C'est la mission première du Département.

Dans les collèges, que ce soit pendant la période de confinement ou lors de la reprise des activités, des protocoles stricts sont mis en place pour accueillir les élèves et les personnels dans les meilleures conditions. Sur les routes départementales, nos équipes sont sur le terrain pour assurer votre sécurité en poursuivant la maintenance et l'entretien de notre réseau.

Nous prenons également nos responsabilités d'élus, pour donner un « coup de pouce » aux entreprises de notre territoire. Nous avons lancé un plan de relance de l'économie, pour soutenir l'investissement des communes dans le cadre de travaux pouvant démarrer rapidement. Ces projets, portés par les maires et leurs équipes municipales, devront profiter aux entrepreneurs locaux.

Plus que jamais, cette période doit favoriser les initiatives collectives. Département, Communautés d'agglomération, Communautés de communes, Communes, chacune de ces collectivités doit prendre conscience qu'il est essentiel d'agir ensemble. En effet, pour être performants, il est indispensable de se rassembler, cette crise l'a démontré. Le Département sera au rendez-vous.

Nous ne pouvons pas non plus passer sous silence le climat sécuritaire et anxiogène lié aux attentats qui frappent notre pays. Le traumatisme généré par l'assassinat du Professeur PATY est bien présent dans nos esprits. A travers ces actes lâches et ignobles, c'est bien notre mode de vie qui est attaqué ainsi que notre Nation, et notre civilisation.

Le Département n'a pas dans ses compétences la sécurité, qui reste dans le pouvoir régalié de l'état, néanmoins, nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner, quand nous le pouvons, les communes dans des investissements qui aident nos forces de l'ordre dans leur mission (vidéoprotection, sécurisation des abords d'école, équipements liés à Vigipirate).

Vous pouvez aussi compter sur nous pour respecter la mémoire de Monsieur PATY de la meilleure des façons, c'est-à-dire, en continuant à dire ce que nous avons à dire, c'est bien ça la Liberté d'expression.

Nous ne savons pas ce que 2021 nous réservera, mais proximité, solidarité, réactivité et pragmatisme seront nos piliers d'action.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous une très bonne année !



L'Etat Civil

NAISSANCES :

Guilhem CHAT le 15/02/2020 à ROANNE (Loire) « Villa ASF »

Lucie, Anaïs JACQUET le 01/03/2020 à MONTBRISON (Loire) « Rte de Chausseterre »

Elio, Joseph SELSELET le 25/04/2020 à VICHY (Allier) « Beurriere »



Guilhem



Lucie



Elio

BAPTEME REPUBLICAIN :

Eva GUETTE le 05/09/2020 « Chaumette »



DECES :

Gilberte VIAL le 17/01/2020 « Gouttenoire »

Raymond GAILLAT le 17/02/2020 « La Croix-Blanche »

Jeanne GODARD le 27/02/2020 « Coubanouze »

Simone MOUSSE le 31/03/2020 « Couavoux »

Mario PLATANIA le 22/06/2020 « Foyer Le Collège »

Raymonde DUROUX le 22/09/2020 « Fauchemagne »

Claude BUTIN le 05/10/2020 « Chemin des Vernières »

Lucien VIAL Lucien le 11/11/2020 "Gouttenoire".

Marie Claire GUILLERMET – BROUSSE le 12/11/2020 « Foyer Le Collège »



Hommage à Raymond Gaillat



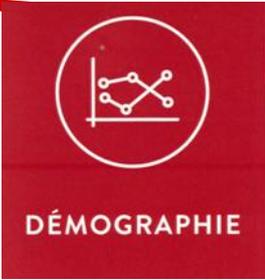
Raymond Gaillat, notre ancien secrétaire de Mairie nous a quitté le 17 février 2020. Il était âgé de 86 ans.

Marié avec Jeanine Girard (décédée en novembre 2018), il avait 3 enfants: Marie-Agnès, Rémy et Isabelle et 5 petits enfants.

Raymond a occupé la fonction de secrétaire à la Mairie de Les Salles durant 39 ans, de 1959 à 1998. Il a accompagné 2 maires (Joseph Brunet et Charles Pilonchery).

Nous gardons de Raymond, le souvenir d'une personne aimable et conviviale. Raymond était disponible, il aimait rendre service et avait une grande passion pour sa commune.

Quelques données socio-économiques sur notre commune



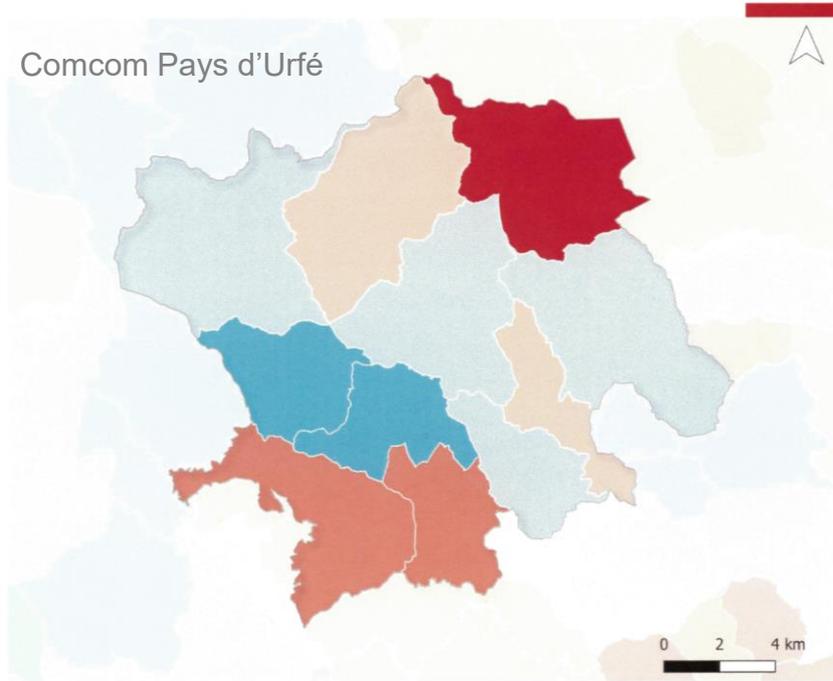
- » Pour Les Salles, la population a-t-elle augmenté ou baissé ?
- » Mon territoire est-il jeune ? Familial ? Vieillissant ?



541

La population légale au 1^{er} janvier 2020 pour Les Salles, contre 502 en 2012

Comcom Pays d'Urfé



Evolution de la population entre 2012 et 2017

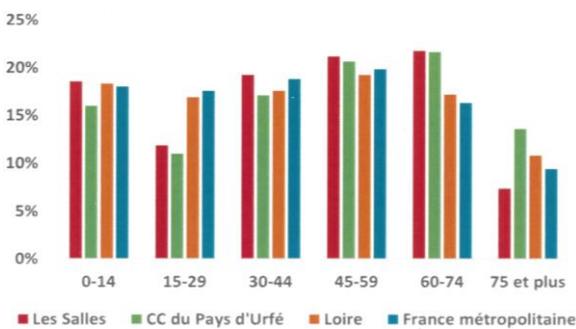


5

Le nombre de naissances en 2018 pour Les Salles contre 10 décès

Source : INSEE RGP 2012-2017

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



19% de la population a moins de 14 ans pour Les Salles.

Source : INSEE 2017



129

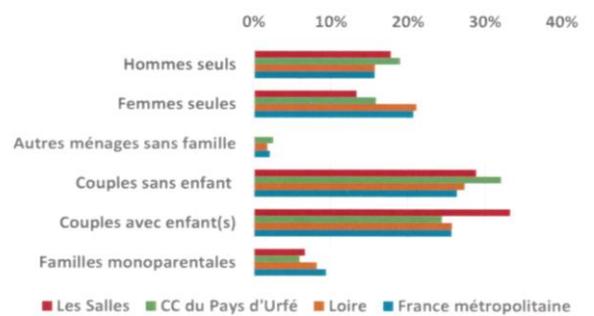
Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune, contre 100 en 2007



88

Le nombre de familles avec enfant(s) pour Les Salles, soit 40% des ménages de la commune

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR TYPE



7% des ménages de la commune sont des familles monoparentales.



107

Le nombre de retraités pour Les Salles, contre 111 en 2007, soit une évolution de -3% en dix ans



7

Le nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à leur domicile dans la commune

Quelques données socio-économiques sur notre commune



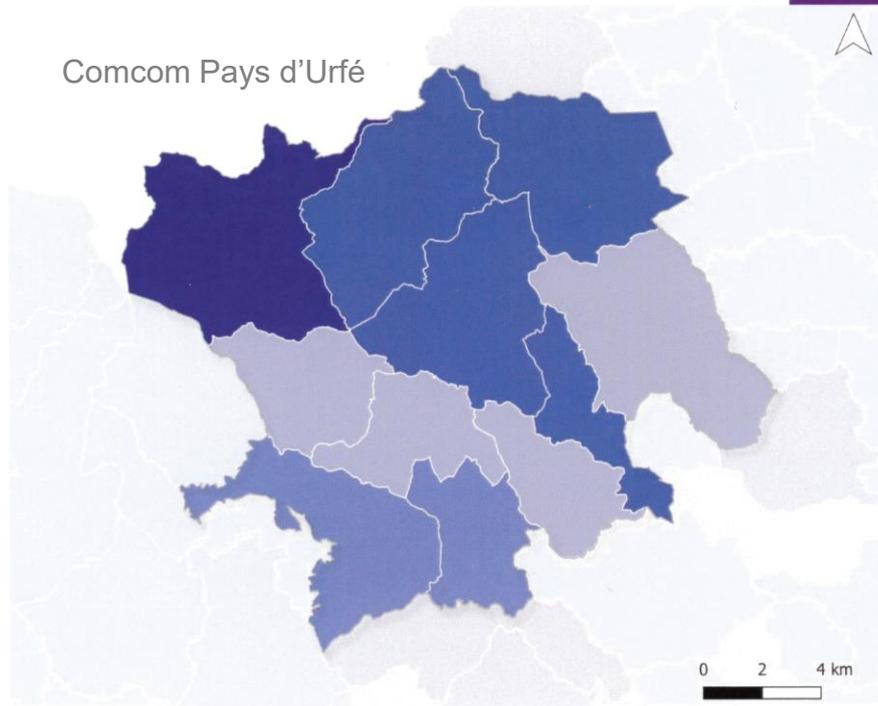
EMPLOI ET ACTIVITÉ

- » Le chômage est-il élevé pour Les Salles ? La population est-elle plutôt active ou inactive (étudiants, retraités...) ?
- » Les habitants travaillent-ils dans la commune ou en dehors ?



9%

Le taux de chômage des 15-64 ans pour Les Salles contre 13% pour la Loire



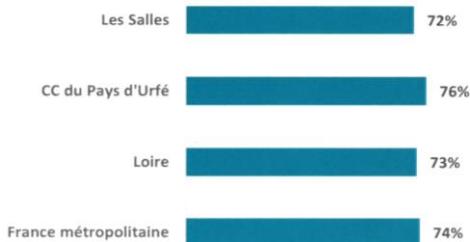
Taux de chômage au sens de l'INSEE



25

Le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi et tenues de faire preuve d'une recherche d'emploi active, 5 d'entre elles ont plus de 50 ans

TAUX D'ACTIVITÉ DES 15-64 ANS



72% de la population est active pour Les Salles, contre 74% au niveau national.



225

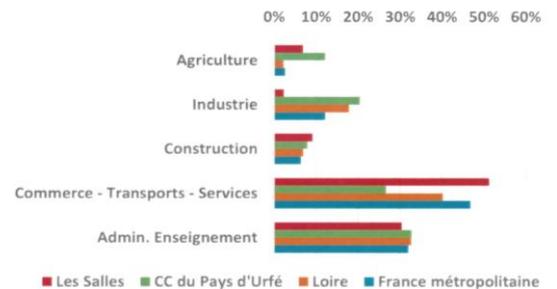
Le nombre total d'emplois présents sur le territoire de la commune



85

Le nombre d'entreprises présentes dans la commune (autoentreprises comprises), dont 12 comptent 1 salarié ou plus

EMPLOIS PRÉSENTS DANS LA COMMUNE PAR TYPE



Le secteur de la construction représente 9% des emplois pour Les Salles.

Source : INSEE 2017



73%

Le taux d'activité des femmes de 15-64 ans pour Les Salles contre 71% pour les hommes



74

Le nombre d'actifs occupés qui travaillent dans la commune, soit 30% des actifs occupés

Quelques données socio-économiques sur notre commune



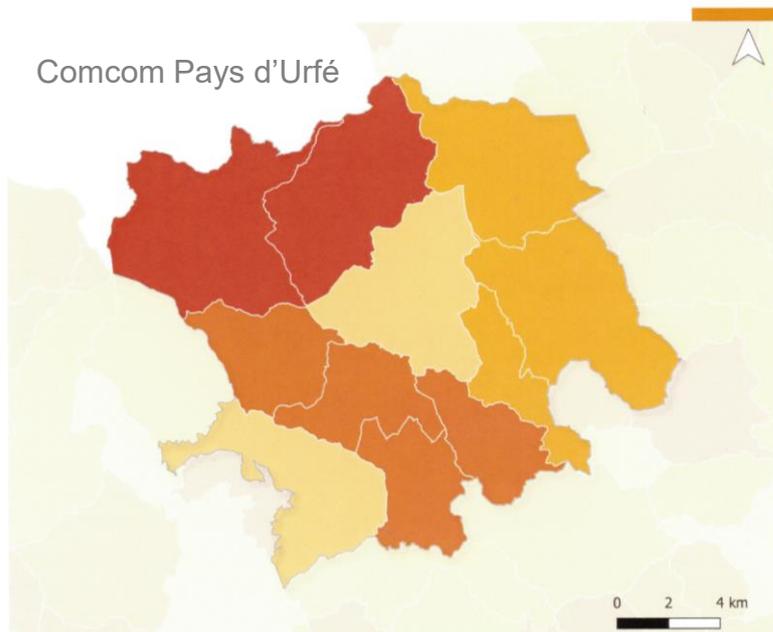
LOGEMENT ET
CADRE DE VIE

- » Pour Les Salles, comment occupe-t-on son logement ?
- » Les constructions ont-elles changé le visage de ma commune depuis les années 1960 ?



71%

La part des propriétaires de leur logement pour Les Salles, un chiffre supérieur à celui du département (59%)



Part des propriétaires de leur résidence principale



29

Le nombre de logements vacants dans la commune en 2017, alors que ce chiffre était de 13 en 2007

L'OCCUPATION DES SOLS DE 2006 À 2018 (EN HECTARES)

	2006	2012	2018
Territoires artificialisés (bâtiments...)	72	78	78
Territoires agricoles	1 150	1 145	1 145
Forêts, milieux humides et milieux semi-naturels	1 334	1 333	1 333

Pour Les Salles, les surfaces agricoles occupent un total de 1 145 hectares en 2018.

Source : Corine Land Cover, 2006-2018

LES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES



53% des logements de la commune disposent de 5 pièces ou plus selon les dernières données de l'INSEE.

Source : INSEE 2017



215

Les logements construits avant 1970, soit 43% des résidences principales de la commune contre 46% pour la CC du Pays d'Urfé



316

Le nombre de logements que compte Les Salles, alors que ce chiffre était de 180 en 1968



17,9

La durée moyenne en années de résidence dans son logement pour Les Salles contre 15,9 ans pour la Loire



2,3

Le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit pour Les Salles contre 2,1 pour la CC du Pays d'Urfé

Quelques données socio-économiques sur notre commune



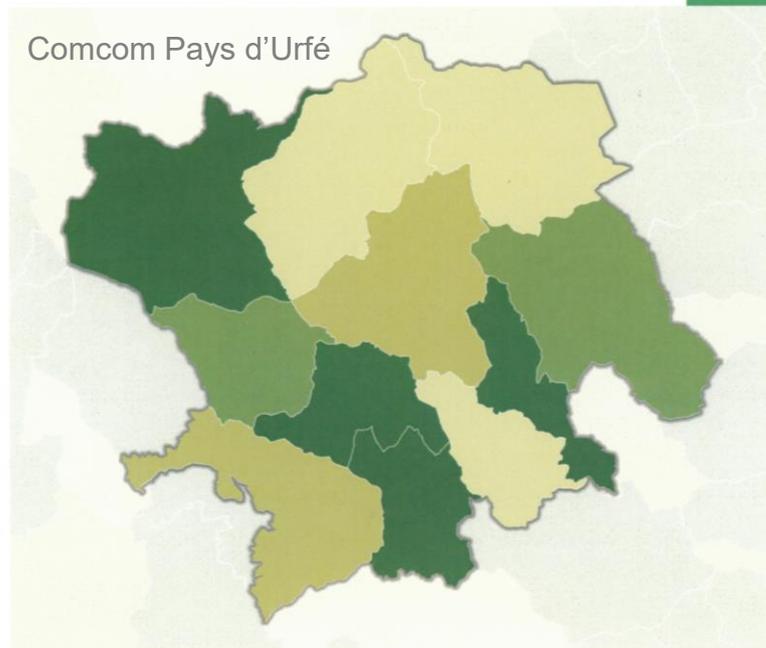
NIVEAU DE VIE

- » La population est-elle plus ou moins aisée pour Les Salles qu'ailleurs ?
- » Est-elle diplômée ? Avec un emploi stable ? À temps complet ?



6

En millions d'euros, le revenu cumulé de la population pour Les Salles en 2018. Cet indicateur de richesse globale peut se lire comme le PIB de la commune



Part des foyers fiscaux imposés en 2018



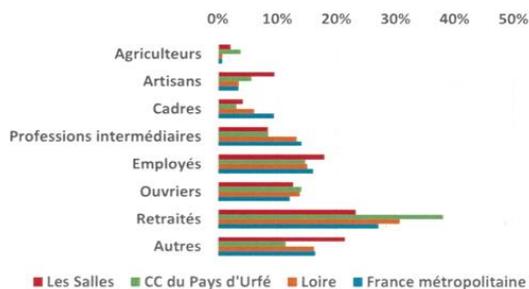
Source : INSEE RGP 2017



19 771 €

Le revenu moyen que perçoivent annuellement les habitants de la commune, contre 24 170 € pour la Loire

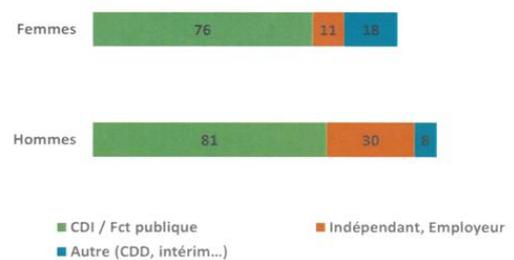
CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DES HABITANTS



18% des habitants de plus de 15 ans sont employés pour Les Salles.

Source : INSEE 2017

ACTIFS DE LA COMMUNE PAR MODES D'EMPLOI



La commune compte 76 femmes en CDI dans la commune, contre 81 pour les hommes.

Source : INSEE 2017



63%

La part des 15 ans ou plus non scolarisés ayant un diplôme inférieur au bac, contre 63% en 2007



42

Le nombre d'habitants travaillant à temps partiel, dont 38 femmes



79

Le nombre d'habitants diplômés de l'enseignement supérieur, soit 19% des 15 ans ou plus non scolarisés de la commune



86%

La part des salariés occupant un CDI à l'échelle de la commune

L'Ecole Maternelle

par Karen Faye

Après une fin d'année dernière compliquée, qui n'a pas permis de mener à bien les différents projets, sorties ainsi que la fête du RPI, l'école du village a accueilli en cette rentrée de septembre 28 élèves, répartis sur 3 niveaux : 13 GS, 5 MS et 10 PS.

Neuf nouveaux élèves ont intégré l'école, 8 chez les "Petite Section" et une "Moyenne Section".

L'encadrement est toujours assuré par Karen FAYE, directrice, Nathalie MEUNIER, ATSEM et Florence GIRAUD, AESH. Agnès GIRARD accompagne les enfants dans le car et à la cantine, Delphine PONSON encadre aussi la cantine et a en charge le ménage journalier.

Différents projets, souvent menés en collaboration avec le sou des écoles pour le financement, devraient voir le jour cette année: la Semaine du Goût a eu lieu en octobre autour des 5 sens ; si les conditions le permettent, nous organiserons une sortie au cinéma en décembre, ainsi que la venue d'une conteuse pour Noël ; une sortie en fin d'année, peut-être à Saint Georges-en-Couzan au Parcours pieds nus, qui était prévue en juin dernier et qui n'a pu être effectuée, est envisagée. La dernière semaine de l'année scolaire sera consacrée à la toujours très attendue randonnée à La Plagnette, qui permet à tous de montrer leurs talents de marcheurs et de passer un moment de détente dans un cadre agréable.



les 13 élèves de "Grande Section"



le groupe des "Moyenne Section"



les " Petite Section"



la semaine du goût

La Cantine & le matériel scolaire

par Sandy Goutorbe

En raison de la situation sanitaire que nous connaissons tous, nous avons dû après le premier confinement, afin de respecter la distanciation entre les élèves, transférer la cantine dans la salle des associations car beaucoup plus grande et adaptée.

Agnès Girard et Delphine Ponson s'occupent toutes 2 de nos bambins chaque jour de la semaine pendant le temps du repas.



La Cantine & le matériel scolaire (suite)

A chaque saison, Agnès fait partager son talent et sa créativité, pour le plus grand bonheur des enfants et des habitants qui ont le plaisir de découvrir ses créations aux fenêtres de la cantine mais aussi à celles de la médiathèque.



Concernant notre école, le photocopieur usagé et plusieurs fois réparé, a dû être changé. Nous avons fait appel à la société Image Laser Couleur de Roanne. Karen a fait le choix d'un photocopieur de marque RICOH, Imprimante, Scanner, Copieur, Noir et blanc et Couleur, Format A3 et A4. Il est identique à celui de la Mairie et la société nous propose une location de 87 Euros HT par mois sur 21 trimestres pour les 2 appareils. Ce choix a été validé en réunion de conseil.

Le Sou des Ecoles – RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles

par Sylvie Butin

Le sou des écoles remet son cartable sur le dos après un dernier trimestre chamboulé



L'assemblée générale a pu être organisée en respectant les recommandations gouvernementales et de la municipalité de Les Salles, en impliquant quelques modifications d'organisations (nombre de participant limité, port du masque obligatoire, solution hydro alcoolique et distanciation sociale). Le bureau n'a pas été modifié car l'an dernier, il avait été convenu de d'élire le bureau pour 2 ans.

Le bureau se compose donc de la manière suivante:

Co présidentes : Mme Duroux Nadège
Mme Pelisson Charlène
Trésorière : Mme Félix Julie
Trésorière adjointe : Mme Butin Cécile
Secrétaire : Mme Butin Sylvie
Secrétaire adjointe : Mme Chaux Caroline



Nous vous rappelons que le bureau du sou des écoles représente l'ensemble du RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles, et c'est pourquoi nous tenions à souligner une implication des parents de chaque commune du RPI.

L'année 2020 a connu une année particulière comme l'ensemble de nous tous. La crise sanitaire que nous avons vécue et que nous continuons de vivre a largement chamboulé les activités pédagogiques prévues par le sou des écoles en collaboration avec les 3 instituteurs du RPI.

La fête de Noël a été organisée à la salle des fêtes de Chausseterre, où tous les élèves scolarisés au sein du RPI ont pu partager le repas soigneusement préparé par l'Auberge de Chausseterre. A la fin du repas, tous les participants ont pu partager la traditionnelle bûche de Noël, offerte par le sou des écoles.

Le sou des écoles s'est une fois de plus investi dans ce moment apprécié par tous (petits et grands) afin de préparer un beau sapin de Noël, de belles tables décorées, et bien sûr a convié le Père Noël pour remettre les cadeaux pour chaque école. Les enfants ont dégusté tous ensemble un œuf au chocolat offert par le sou des écoles, et remis par la grande barbe blanche....

Le Sou des Ecoles – RPI Champoly-Chausseterre-Les Salles

Comme vous nous disions précédemment, l'année 2020 a été compliquée et de nombreux projets n'ont pu être menés à bout à cause de la crise sanitaire. Tout d'abord, le voyage à Paris pour les CM1 et CM2 de l'école de Champoly n'a pas pu être réalisé car celui-ci était programmé pendant le confinement. Les diverses sorties programmées à partir de Mars jusqu'aux vacances scolaires d'été, pour les 3 écoles, ont été annulées. Le loto, la bourse aux jouets, ... bref toutes nos manifestations n'ont pu voir le jour, pour les mêmes raisons. Pour clôturer l'année scolaire, chaque enseignant a organisé une sortie de fin d'année, (à proximité de l'école) en respectant les recommandations gouvernementales.

Afin d'apporter un bénéfice à notre trésorerie, l'équipe du sou des écoles a organisé plusieurs ventes : vente de cakes et vente de calendriers. A ce sujet, nous tenions à remercier l'ensemble du corps enseignant du RPI qui a su répondre positivement à nos diverses demandes pour l'élaboration de notre calendrier. Nous remercions également les membres de la commission, qui ont œuvré et donné beaucoup de leur temps, pour nous, pour vous offrir un magnifique résultat. Enfin nous remercions également les mamans qui se sont rendues dans chaque école pour établir les photos originales de nos, de vos enfants.

Le sou des écoles du RPI est actif et s'implique énormément pour maintenir notre RPI. Car rappelons que sans nos enfants, sans vos enfants, celui-ci disparaîtrait. Alors que deviendraient nos 3 villages sans école ???? Et bien ils deviendraient 3 villages sans vie, 3 villages tristes à cause de la fermeture du RPI, 3 villages « morts ».

Aujourd'hui c'est grâce à votre respect pour notre ruralité que nous accueillons 74 élèves soit 52 familles.

Nous insistons sur l'importance de notre RPI au sein de nos 3 communes. Même si l'effectif reste approximativement stable, 79 élèves en 2018-2019 contre 75 en 2019-2020 et 74 en 2020-2021.

Notre RPI fonctionne et fonctionne bien car tous les moyens sont mis en place pour un fonctionnement optimal dans les 3 communes.

Un flyer créé par les parents délégués du RPI a été remis aux 3 municipalités afin de remettre celui-ci aux nouveaux habitants, aux assistantes maternelles, aux parents d'enfants de 3ans, car rappelons l'inscription à l'école est obligatoire à partir de 3ans.

A la demande des parents délégués, un courrier commun des 3 maires accompagne ce flyer.

Les élèves de maternelle sont scolarisés à l'école de Les Salles, les CP, CE1 et une partie des CE2 à Chausseterre et l'autre partie des CE2, CM1, CM2 à Champoly.

Nos projets pour 2021 restent à ce jour restreints à cause du COVID 19 et des recommandations gouvernementales. Mais malgré tout, nous avons des projets: vente de cakes, calendriers personnalisés, voyage d'une classe découverte pour les classes n'ayant pas pu participer au voyage à Paris l'an dernier (CE2, CM1 et CM2) avec les écoles de La Tuilière et Cherier.

Pour conclure, l'ensemble du sou des écoles remercie d'avance les parents qui s'impliquent quotidiennement pour maintenir l'existence et le fonctionnement du RPI, ainsi que les équipes enseignantes et les 3 municipalités qui apportent leur soutien constamment.

Alors tout simplement merci pour les 75 élèves du RPI, merci pour nos villages ruraux, merci pour nos enfants....

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.





RAM des Montagnes du Haut Forez
Maison des Services ADMR
14 Rue Félix Bourlionne
42440 VETRE SUR ANZON
04-77-24-42-69
ram-hautforez@fed42.admr.org



Le Relais Assistant Maternel, plus communément appelé RAM, est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les parents et les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et garde à domicile).

Que trouverez-vous en poussant la porte du RAM des Montagnes du Haut Forez ?

✓ Des informations pratiques pour la recherche d'un **MODE DE GARDE**

Il n'est pas toujours facile de savoir où s'adresser lorsqu'on est à la recherche d'une solution d'accueil pour son enfant. Les Ram informent les parents sur les différents modes d'accueil (individuels et collectifs) existant sur le territoire concerné. Les animateurs du relais orientent, sur des critères objectifs, les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins. Pour les parents cherchant un assistant maternel agréé pour l'accueil de leur enfant, le ram peut donner accès à la liste des assistants maternels du secteur.

✓ Des informations sur les démarches à effectuer en tant qu'**EMPLOYEUR**

Les Ram délivrent une information générale en matière de droit du travail et orientent les parents vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques. Ils sensibilisent et accompagnent les parents dans leur rôle d'employeur. Ils informent notamment sur les droits et obligations qui en découlent (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire...) et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

✓ Un lieu de **RENCONTRES** et d'**ECHANGES**

Les Ram constituent également des lieux d'échanges avec d'autres parents et professionnels de la petite enfance. Pour ce faire, ils s'appuient sur l'organisation :

- de temps collectifs, réunions à thème, conférences, manifestations festives en suscitant l'implication des assistants maternels et des parents ;
- d'activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : écoles, ludothèques, médiathèque, centre de loisirs, EHPAD, etc.).

✓ Un **APPUI** aux professionnels

Le Ram apporte aussi aux assistants maternels et aux gardes à domicile un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Il communique également de l'information à destination des professionnels de l'accueil individuel sur leurs droits, les aides auxquelles ils peuvent prétendre...

ADMR Les Montagnes Foréziennes

par l'Equipe de bénévoles ADMR

Association composée de 17 bénévoles, intervenant sur les 12 communes de l'ancien canton de Noirétable, et apportant un soutien de la naissance à la fin de vie.

En 2019, des professionnels, au nombre de 32, soit 20,52 E.T.P.(équivalent temps plein), ont effectué 27. 848 heures d'interventions, auprès de :

1°/ **176 personnes** âgées et handicapées pour :
l'aide à l'entretien du domicile (ménage, repassage, etc...),
et l'aide à l'accompagnement (courses, promenades, etc...)



1 salariée et 1 bénévole
en charge du portage de repas

2°/ **22 familles**, pour la garde d'enfant, l'aide, l'accompagnement et le soutien. à savoir :
- 387 heures par des A.D.F. (Auxiliaires de vie sociale)
- 1.148 heures par des T.I.S.F. (Technicienne intervention sociale et familiale)
- et 249 heures de garde d'enfants à domicile.

Pour tous renseignements concernant ces aides, veuillez contacter la maison des services de l'ADMR, VETRE SUR ANZON, 14 rue Félix Bourlionne, St Julien-la-Vêtre, tél : **04.77.24.75.96**

L'ADMR les Montagnes Foréziennes, c'est aussi :

* le **portage de repas** (7.279 repas) pour les personnes âgées, isolées, en situation d'handicap, et sortant de l'hôpital, qui se trouvent dans l'impossibilité de confectionner leurs repas, afin de bénéficier à domicile d'une alimentation saine, variée et équilibrée.

Informations et inscriptions au 04.77.51.81.61

Une aide financière peut vous être accordée par votre caisse de retraite

* Le **RAM** (relai Assistants Maternels), animé par Emilie DEGOUTTE.
Renseignements au 04.77.24.42.69 ou ram-hautforez@fed42.adrm.org

* Et la **téléassistance FILIEN** (70 bénéficiaires), informations maison des services ADMR au **04.77.24.75.96**

Pour la prise en charge de l'ensemble des services, des aides financières peuvent vous être attribuées par les caisses de retraite ou par le Département, dans le cadre d'un plan d'aide global au maintien à domicile, ainsi que par la CAF pour le service famille. N'hésitez pas à faire des demandes.

Les chèques emploi service universel (CESU) sont également acceptés.

Vous pouvez également bénéficier d'un **crédit d'impôt de 50 %** sur la part incombant à chacun ;
ne pas omettre de porter sur la déclaration d'impôts le montant indiqué sur le courrier que l'ADMR fait parvenir, même en étant non imposable.

Et chaque année afin de permettre aux usagers de se retrouver, nous faisons également des animations, très bien appréciées par ces derniers. Ces moments de convivialité sont accessibles à tous, même sans moyen de locomotion, nous sommes là pour vous véhiculer.



loto organisé par les bénévoles
de l'association aux profit
des clients ADMR

La médiathèque



La médiathèque est fermée en période de confinement. En dehors de ces périodes, le fonctionnement a été aménagé afin de respecter les consignes anti-COVID.

- Port du masque
- Une seule personne à la fois dans le local
- Désinfection des mains à l'entrée et à la sortie
- Livres ou supports empruntés désinfectés au retour.

Heures d'ouverture (hors confinement):

Lundi 17h00 - 18h30 et Mercredi 09h30 – 12h00

Tel: 09.77.06.07.22



Un PC relié à la fibre est à votre disposition dans la salle de la médiathèque aux heures d'ouverture.



Un point d'accès Wi-Fi est à votre disposition en permanence. Le code d'accès est affiché sur la fenêtre de la médiathèque.

Une année au foyer A.P.A.J.H "Le Collège"

Par les habitants du Foyer APAJH « Le Collège ».

Concours de pétanque

Depuis cet été nous avons un terrain de pétanque au foyer. Nous avons fait deux concours de pétanque au cours de l'été : un au mois de juillet et un au mois d'août.

Pour chacun des concours nous avons fait des doublettes composées de résidents et de professionnels. Pour les vainqueurs il y avait des coupes et des lots à gagner. Le terrain de pétanque nous a également servi pour nous entraîner et pour s'amuser.

Nous avons eu du beau temps lors des concours et nous avons passé de bons moments.



Une année au foyer A.P.A.J.H "Le Collège"

L'Association des résidents

Une association des résidents a été créée au foyer par les résidents et pour les résidents. Les professionnels et les gens du village pourront faire partie de l'association dans le futur. Elle propose un jardin avec des bacs à hauteur où l'on plante des légumes.

On les cultive et une fois mûrs on peut les vendre aux professionnels du foyer. L'association propose aussi un café social aux résidents qui pourra être ouvert aux professionnels du Foyer et aux personnes extérieures. Elle cherche à développer d'autres activités dans le temps.



Le confinement

Nous avons été confinés dans nos chambres aux mois de mars et d'avril.

A la fin des deux mois de confinement nous n'en pouvions plus car beaucoup d'activités et des sorties diverses ont été annulées. Nous n'avions plus le droit de sortir faire des courses, de faire des sorties au village, ainsi nos relations sociales avec l'extérieur étaient très limitées. Mais, heureusement, nous pouvions parler avec nos familles par Skype grâce aux ordinateurs portables mis à disposition des résidents, et qui nous ont été achetés par l'APAJH Loire et l'association Le Collège.

Pour pallier à ce manque, les animateurs ont créé un espace culturel avec des DVD, des livres. Une épicerie solidaire a également été mise en place au sein du foyer ce qui nous permettait d'avoir accès à des produits alimentaires ou non (gâteaux, parfums...). A la fin du confinement nous avons essayé de retrouver des conditions de vie normale. Les animateurs nous ont organisé diverses activités comme des sorties à la volerie du Forez, des pique-niques, des marches à pieds nus sur des parcours sensoriels, des promenades autour de différents lacs (Villerest, St Rémy sur Durolle...) etc. Nous avons pu effectuer cela tout en respectant les mesures sanitaires mises en place à cause du Covid 19 (gestes barrières, port du masque, lavage des mains et distance de sécurité de 1 mètre).



Fête du foyer

Et oui, cette année nous avons déjà fêté les 10 ans du Foyer « Le Collège ». Nous avons prévu une grande fête avec toutes nos familles et les professionnels. Mais à cause du Covid 19, nous avons dû revoir nos plans.

Nous avons quand même fait la fête mais entre nous, avec des musiciens, qui sont venus pour l'occasion pour mettre de l'ambiance. Nous avons dégusté et partagé un bon repas concocté par les cuisiniers du foyer. Il y avait entre autre, un succulent dessert: un gâteau royal au chocolat avec sa crème anglaise. Nous avons passé un bon moment et certains résidents ont présenté un discours à cette occasion. Nous avons bien dansé sur des musiques entraînantes. Nous espérons quand même pouvoir nous rattraper l'année prochaine et faire de nouveau la fête avec nos familles et nos amis.



L'Association «Le Collège»

par Paulette Decotte

L'Association « Le Collège »
Aide aux personnes en situation de handicap, affiliée à l'APAJH Loire



Le carnaval et ses bugnes le 12 mars 2020

L'association « Le Collège » créée le 16 janvier 1998 continue de travailler avec les membres du personnel du foyer APAJH « Le Collège ». Ces objectifs se déclinent en collaboration avec l'établissement et les personnes accueillies, mais aussi en direction des personnes en situation de handicap qui ne sont pas en établissement.



Les galettes des rois le 30 janvier 2020

L'association participe au financement d'activités organisées par le foyer, mais organise également où elle est présente des animations au foyer

A venir la fête de Noël en décembre 2020. A cette occasion comme les années précédentes, un cadeau sera offert à chaque résident.



En raison de la crise sanitaire l'après midi festif prévu le 23 avril 2020 a été annulé.

Les réponses à projets proposés soit par les animateurs soit par d'autres membres de l'équipe qui ont été validés en 2019 et mis en œuvre dans l'année 2020 sont :

- Médiation animale
- ARTS'ème
- Equitation adaptée
- Les abonnements à des quotidiens ou des hebdomadaires : Le progrès, La gazette, Le pays roannais, L'équipe, Femme actuelle...

La fête des résidents prévue le 5 septembre a été annulée toujours en raison de la crise sanitaire, et seul le 10ème anniversaire de l'ouverture du foyer a été fêté en interne.

Un repas amélioré a été servi aux résidents suivi du gâteau d'anniversaire. Le député et la conseillère départementale étaient présents, ainsi que deux personnes de l'association «Le Collège » et le président de l'APAJH Loire.

Par ailleurs, pour permettre aux résidents de garder le lien avec leur famille, un ordinateur portable leur a été offert par l'association « Le Collège » Celui-ci vient en complément de ceux achetés par le foyer. Les résidents ont très apprécié ce geste et un remerciement très chaleureux nous a été fait lors d'un Conseil de la Vie Sociale.

La représentation de l'association :

Le CTG (conseil technique de gestion)- Le CVS (conseil de la vie social).

Membre de droit au Conseil d'administration de l'APAJH Loire.

Les cotisations de ses adhérents, ainsi que les subventions reçues par l'association lui permettent de mettre en œuvre ses projets.



MARPA DU PAYS D'URFE, 1 an déjà !

Après plusieurs années de réflexion, la *MARPA DU PAYS D'URFE a ouvert ses portes le 6 novembre 2019. C'est suite à la fermeture de l'EHPAD intercommunal LES SALLES/ST ROMAIN en 2015 - annoncée dès 2009, qu'habitants et municipalités de la communauté de communes du Pays d'Urfé se sont mobilisés pour créer une petite unité de vie pour nos Séniors proposant ainsi 22 logements (dont un logement temporaire). Le coût des travaux conduits et financés par LOIRE HABITAT s'est élevé à 2 690 000 TTC.

La gestion de la MARPA est assurée par l'association qui verse une redevance au bailleur social avec lequel elle a signé une convention de location. Les loyers demandés aux résidents varient selon la taille des logements. Les lessives et les repas sont en sus. Les habitants du territoire peuvent venir régulièrement ou occasionnellement y prendre leurs repas.

Un an après l'ouverture, période marquée par la crise sanitaire du COVID-19, quatorze résidents sont installés. Une MARPA met en général 24 mois à se remplir ; en principe les résidents sont encore autonomes et n'y arrivent pas en urgence. Ils souhaitent tout simplement rompre leur isolement, quitter une maison trop grande, se rapprocher de leurs enfants... Si des problèmes de santé surviennent, les services infirmiers du territoire et les aides à domicile apportent les soins nécessaires. La responsable d'établissement et 5 agents polyvalents employés à temps partiels mettent tout en œuvre pour proposer dans cette maison, une vraie vie de famille !

Cette résidence a été pensée pour être le cœur du village avec à disposition une mini-boutique-salon de thé, une halle pour des commerçants itinérants, une galerie d'exposition et des espaces d'animation. Trait d'union avec les habitants de la commune c'est un lieu de rencontres et de convivialité apprécié.

Pour renforcer cette vocation d'accueil la commune a aménagé un espace d'hébergement temporaire. Destiné aux familles des résidents ou autres, aux stagiaires accueillis par l'établissement, à l'organisation de séminaires, aux amateurs de sports pleine nature ou aux touristes de passage, il est géré par la mairie.

***MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie**

C'est un concept développé par la MSA depuis une vingtaine d'années. Il en existe environ 200 en France. Les résidents disposent d'un logement qu'ils décorent et meublent à leur convenance. Tous sont pourvus d'un accès intérieur et extérieur avec sonnette, d'une boîte aux lettres privative, d'une terrasse et d'un jardinet, d'une cuisine équipée, d'une salle de bain adaptée, de présence de personnel tous les jours de 7 h à 21 h, d'un service de téléassistance individuelle 24H/24 et de branchements pour machine à laver, télévision, téléphone, Internet, etc. Ils peuvent préparer les repas chez eux ou les prendre dans la salle à manger où sont servis des repas cuisinés sur place avec des produits locaux. Des prestations complémentaires sont également possibles : ménage, entretien du linge... Des activités et animations ludiques et sociales sont proposées. Chacun reçoit ses visiteurs comme à la maison. Les animaux de compagnie sont acceptés. Les logements donnent droit aux aides sociales (APL, APA...).

La MARPA du Pays d'Urfé



Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
2/7	3/7	4/7	5/7	6/7
Salade de crisants verts	Quiche lorraine	Assortis magnésaise	Alouin Jambon sauc	
Brandade de poisson enfaillité	Poulet Rôti gratin Dauphinois	Spaghetti Bolognaise	Foie de veau déglacé ou vinaigre de Jambon Hachis parmentier	
Pâté rouge croustille	Fruit	gâteau de Riz	gâteau au chocolat	
Pâté crabe côte frites	Salade Cresson-Navet	Soupe de Légumes Sardines au beurre	soupe de Légumes omelette	



photos ci-dessus : chaque vendredi quelques résidents et un agent d'accompagnement polyvalent se réunissent pour élaborer les menus de la semaine.

Pour en savoir plus :

Contact auprès de la responsable de maison : Camille THOUNY à MARPA du Pays d'Urfé

190 rue des Fontanettes, 42430 Saint Romain d'Urfé

<http://marpapaysdurfe.fr/> marpapaysdurfe@gmail.com

Tél. : 06 59 38 95 24 et 04 87 23 06 53

Petit rappel historique:

C'est le 28 janvier 1876 que le Président de la République, le maréchal Mac Mahon a autorisé l'ouverture de la maison de retraite Les Salles / St Romain suite au legs de Mme DARROT. Aujourd'hui, l'histoire se poursuit en offrant de nouveaux services à destination de nos Aînés.

Les Jeunes Agriculteurs

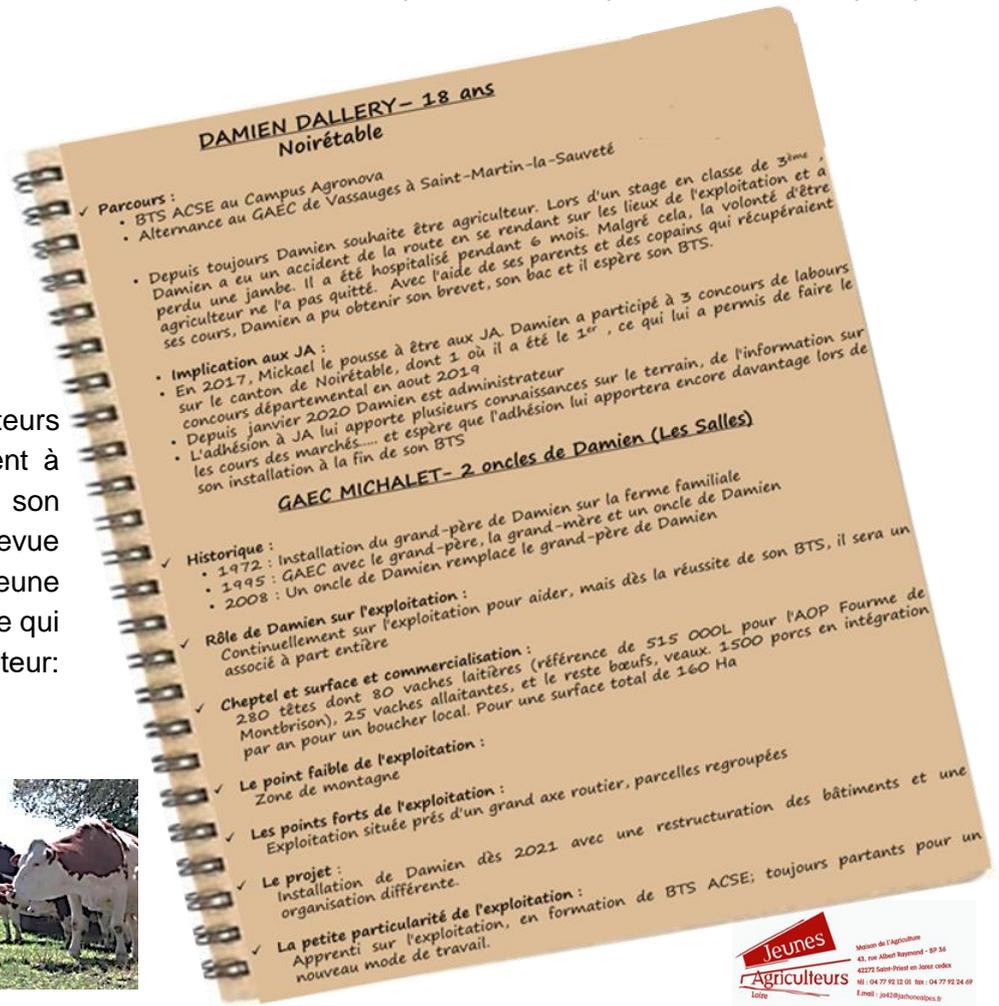
par Camille Balichard

Sur le canton de Noirétable, le CCJA est présidé par Camille BALICHARD, le trésorier est Alexandre PASQUET et le secrétaire Pierre Emanuel VIAL. Le CCJA organise une grosse manifestation qui est le concours de labour. Cette année pour cause de pandémie elle n'a pas pu avoir lieu.



Soirée de formation avec nos voisins de St Just et Crémeaux

Les Jeunes Agriculteurs bénéficient d'un abonnement à la revue JA MAG. Dans son édition de Mars 2020, cette revue a publié le portrait d'un jeune agriculteur de notre commune qui a choisi le métier d'agriculteur: **Damien Dallery.**



Basket Club

par Charlotte Fournial

La saison 2019/2020 a été très particulière puisque nous avons été contraints de la stopper prématurément le 7 mars 2020 suite à la crise sanitaire. Concernant nos manifestations: seules les brioches et la vente de chocolats ont eu lieu. Le tournoi, que les seniors devaient effectuer pour le week-end de Pentecôte en Vendée, a été annulé, ainsi que notre tripe du printemps. Malgré cela, notre assemblée générale s'est tenue avec un bilan sportif mitigé au vu de l'arrêt soudain de la saison et un bilan financier stable malgré l'annulation de notre tripe. Espérons que cette nouvelle saison soit meilleure...

Pour 2020/2021, Nous comptons une centaine de licenciés Au niveau des équipes : 10 catégories dont 8 engagées en championnat - Un mot est passé dans les écoles pour élargir la catégorie « baby » qui passe de 4 à 20 enfants. - Une équipe U9 - Une équipe U11 - Deux équipes U13 - Une équipe U15 - Deux équipes U18 - Une équipe seniors - Une équipe loisirs Lors de la première phase, l'équipe U15 s'est bien battue, à seulement 5 pour démarrer, et a réussi malgré tout à monter d'un niveau pour la seconde phase. Pour les autres équipes, nous attendons avec impatience la reprise de la deuxième phase qui devrait débiter en janvier.

Au niveau des entraînements, ils se répartissent sur 4 jours: Le lundi pour les équipes U15 et loisirs, le mardi pour l'équipe U13, le mercredi pour les catégories « baby », U9, U11, U18 et seniors mais également le vendredi pour les équipes U11, U18 et seniors. Ces entraînements sont encadrés par Alain Dadolle, Charlotte Fournial, Aline Balichard, Marion Lopez, Angélique Loup, Matheo Denis et Pierre Fournial.

Basket Club

Cette année, les objectifs primordiaux sont la réalisation d'un jeu de maillot identique pour toutes les équipes avec de nouveaux sponsors et la réalisation de survêtements pour tous les licenciés.

En ce qui concerne le bureau : Quelques changements : Carène Berthet a cédé sa place de Vice-Présidente à Angélique Loup, Pauline Arthaud sa place de Trésorière, à Céline Michalet et enfin Valérie Dumas sa place de secrétaire adjointe à Pauline Berthet et Lisa Couavoux.

Le bureau pour l'année 2020-2021 est constitué de : **Présidente** : Charlotte Fournial, **Vice-Présidente** : Angélique Loup **Trésorière** : Céline Michalet **Trésorière adjointe** : Justine Cellier **Secrétaire**: Ghislaine Arthaud **Secrétaires adjointes**: Pauline Berthet / Lisa Couavoux Le bureau est également composé de membres actifs : Laurie Couhard, Alain Dadolle, Clotilde Perret, Clarisse Fruchard, Céline Peurière, Alain Foret, Leslie Derue, Loélia Mosnier, Marine Bonjean, Pierre Fournial, Marion Lopez et Audrey Lopez



Notre équipe U15 accède à la montée
Coach : Alain Foret

Contact : Charlotte Fournial : 06 37 94 60 56



L'ASCLS

par Robin Butin

Une année bien particulière se termine et avant d'en faire le bilan, nous souhaitons bon courage à toutes les personnes qui ont été touchées ou qui luttent contre ce virus en particulier les soignants. En espérant que 2021 soit une bien meilleure année à tous les points de vue.

L'année 2020 avait pourtant bien commencé pour le club, deux de nos trois manifestations ont pu avoir lieu, avant l'interruption brutale survenue mi-mars stoppant toutes les activités et donc notre saison sportive. La fédération française de football a donc dû statuer sur le sort des équipes engagées dans les différents championnats et contrairement à d'autres sports comme le basket nous n'avons pas eu une saison blanche, les classements ont été établis au prorata matchs joués points gagnés.

Nos deux équipes respectivement engagées en D4 et D5 dans le championnat roannais et dirigées par Mathias Petibout et Florian Chat ont terminé l'exercice dans le milieu du classement ce qui n'a pas eu d'incidence sur leurs montées ou descentes.

Au niveau de la vie associative, nous avons organisé le dimanche 26 janvier notre journée trippes à la salle des fêtes des Salles où plus de 250 repas ont été servis dans une ambiance comme toujours chaleureuse. Nous nous retrouvons seulement quelques semaines plus tard, le samedi 15 février pour le concours de belote organisé à la salle des fêtes de Chausseterre. Cette année 46 doublettes se sont affrontées et c'est la paire constituée de Roland Meunier et Philippe Godard qui s'est imposée. La soupe à l'oignon servie en fin de soirée et appréciée de tous a permis de réchauffer le cœur des vaincus avant le retour chez eux.

Pour conclure cette saison 2020, nous avons pu organiser cet été notre assemblée générale. Il est à noter quelques changements pour le bureau, Jean Yves Villeneuve reste président, Marie Villeneuve laisse la place de trésorière à Pierre Louis Petibout et Robin Butin succède à Kévin Prost au poste de secrétaire.



Concernant les manifestations à venir nous vous tiendrons au courant des dates sous réserve des conditions et des directives gouvernementales.

Pour terminer, à l'heure où cet article est écrit la saison sportive est de nouveau suspendue sans savoir à quelle date elle pourra reprendre. Malgré cela deux équipes étaient une nouvelle fois engagées en D4 et D5 avec des joueurs qui ont répondu présent. Après une année mouvementée, l'effectif de nos licenciés est stable.

Nous souhaitons aussi remercier tous nos sponsors, notamment la boucherie Au bon bœuf pour la confection de parkas mais aussi Alexandre et Damien Couzon qui ont offert au club un nouveau jeu de maillots.





FCBN : les bleus entament leur 11ème saison



Le Football Club des Bois Noirs (FCBN) se porte bien à l'aube de son 11^{ème} anniversaire. En effet, le club a soufflé sa première décennie le 15 janvier 2020. Cependant, la crise sanitaire n'a pas permis de fêter comme il se doit cet événement. Prévu initialement en juin dernier, il a été repoussé à une date ultérieure. Cette nouvelle saison s'annonce une nouvelle fois enthousiasmante avec pas moins de 150 licenciés (dont 26 dirigeants) recensés au couleur du club.

La saison 2019/2020 a été particulière avec l'interruption des rencontres début mars 2020. Cependant, cette saison avait débuté par une grande nouveauté à savoir la création d'un groupement jeunes pour les catégories U15 et U18 dans le but de préparer l'avenir en cas de baisse d'effectif pour ces deux divisions. Groupement Jeunes ABC Football a ainsi vu le jour en septembre 2019. En effet, le FCBN s'est lié avec Astrée et Couzan d'où le sigle ABC (Astrée-Bois noirs-Couzan). Le groupement se compose pour la nouvelle saison de sept équipes : deux équipes U18 avec 21 joueurs issus du FCBN, trois équipes U15 (22 licenciés « Bois Noirs ») et deux équipes féminines (U15 et U18).

Pour les U7 à U13, le FCBN gère ces catégories en parfaite autonomie. On retrouve 2 équipes U7, 4 en catégorie U9, 3 équipes U11 et autant en U13. Deux entraînements sont proposés chaque semaine afin de faire évoluer les jeunes pousses dans de bonnes conditions.

Au niveau des manifestations, le club a uniquement maintenu le loto en date du 12 janvier 2020. Le club tient à remercier chaleureusement les nombreuses personnes présentes ce jour-là. En raison du Covid-19, la sortie à un match de l'ASSE, la matinée tripes, les différents tournois du club et le déplacement à La Grande Motte pour les U13 et U15 ont été annulés.

Le deuxième confinement de novembre dernier a de nouveau mis en sommeil la saison. Le club espère une amélioration dans les prochaines semaines et revoir les jeunes du club très vite sur les terrains. Il est difficile de se projeter sur l'année 2021. Le FCBN espère maintenir ses manifestations à savoir le loto (le 10 janvier), la matinée tripes à la salle des fêtes de Saint-Romain-d'Urfé (la date n'a pas encore été fixée) et les différents tournois de fin de saison (5 et 12 juin). Un nouveau bureau a vu le jour en septembre dernier et espère revivre de bons moments à travers les jeunes, les coachs, les dirigeants sans oublier les parents et supporters.

Le bureau: **Co-Présidents:** VIAL Alexandre & MEUNIER Florent; **Vice-présidents:** BOYER Lionel, DESCHIZEAU Daniel, SOULAGE Eric & BOELY Pierre; **Trésorier:** BONJEAN Thierry ; **Trésorier adjoint:** PEIGNAUD Guillaume; **Secrétaire:** MALLET Julien; **Secrétaire adjoint:** COHAS Jérôme.



U7U9 : les jeunes pousses se sont retrouvées le 24 octobre à Crémeaux pour un tournoi amical.



U18 : Une des deux équipes U18 joue ses matchs à domicile sur le terrain de Saint-Just-en-Chevalet.

Espace VTT & VTT Club des Bois Noirs

par Alain Chapot & Pascal Montraynaud

Extensions de l'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs

Une nouvelle qui va ravir les sportifs et les amoureux de nature ! L'Espace VTT/FFC du Massif des Bois Noirs s'est agrandi de plus de 600km en 2020. Il propose maintenant 70 circuits avec 29 points de départ et 1475km de chemins labélisés par la fédération française de Cyclisme.

Une première extension avec Loire Forez et la commune de Chalmazel pour proposer 5 points de départ, 260 km de chemins balisés, 13 nouveaux circuits. Points de départ à Chalmazel Bourg, Chalmazel Station, Col de la Loge, Col du Béal. Création d'un circuit pour rejoindre le départ du plan d'eau de Noirétable.

Une deuxième extension avec Vichy Communauté avec 2 points de départ, 190 km de chemins balisés, 7 nouveaux circuits. Points des départs à La Loge des Gardes (commune de La Prugne) et à la Verrerie (Commune de St Nicolas des Biefs). Création d'un circuit pour relier ces deux sites au foyer de ski de Lavoine et création d'un circuit pour relier Lavoine à St Rémy sur Durolle.

Une troisième extension avec la Commune de Thiers pour créer un nouveau point de départ sur la base de Loisir d'Iloa avec 150 km de chemins balisés, 5 nouveaux circuits dont un circuit pour rejoindre la base de loisir de St Rémy sur Durolle.

Naissance du plus grand espace VTT de France

Fin juin, création de deux nouveaux circuits entre la Station de Chalmazel, Le Col du Béal et le Col des Supeyres pour rejoindre le Col des Supeyres et l'Espace VTT/FFC Ambert et Crêtes.

Cette jonction permet aux deux Associations de créer le plus grand Espace VTT/FFC de France avec 105 circuits, 35 départs et 2400km de circuits labélisés par la Fédération Française de Cyclisme.

Les trois départements de la Loire, l'Allier et du Puy de Dôme disposent d'un bel outil de communication pour la promotion du sport nature sur notre territoire. Idéaux pour la pratique du VTT, les paysages des Bois Noirs et du Livradois-Forez offrent une multitude de reliefs et de parcours. Au gré des chemins on y découvre vallées, plaines, forêts, monts, ruisseaux et autres panoramas d'exception rendant alors l'expérience unique. Mais ce n'est pas tout ! Villages pittoresques, musées, commerces typiques et bien d'autres découvertes vous attendent tout au long du chemin.

Vous l'aurez compris, il ne reste plus qu'à préparer ses mollets et se lancer dans l'aventure !

« Bois Noirs Oxygène ! »

Organisée depuis 19 ans le dernier dimanche de juin, notre randonnée VTT à obtenu le Label « RANDO D'OR FFC » pour la 5^{ème} année consécutive.

La 19^{ème} édition sera organisée à St Rémy sur Durolle les 26 et 27 juin 2021 avec:

- 6 circuits de 10 à 100 kilomètres
- 1 circuit typé enduro de 40km avec 7 spéciales appelé « l'Endurolle »
- 1 sortie semi-nocturne gratuite et encadrée par le Club VTT des Bois Noirs accessible à tous les participants préinscrits sur notre site internet.

Tous les parcours sont ouverts aux VTTAE (vtt électrique).



Contrôle annuel 2020 de l'Espace VTT par la Fédération Française de Cyclisme :

Monsieur VOLDOIRE Anthony technicien de la Fédération Française de Cyclisme qui est venu le 21 octobre sur notre site et il a contrôlé le départ et les circuits N°43 et 44 de Celles sur Durolle. Ensuite il est allé à St Rémy sur Durolle pour vérifier le départ et contrôler le circuit N°33.

Espace VTT & VTT Club des Bois Noirs

Il nous a de nouveau félicité pour le balisage qu'il a trouvé parfait. Nous remercions les communes et les communautés de communes pour leur soutien qui est indispensable pour conserver la qualité du balisage de nos circuits et le label de la fédération Française de Cyclisme.

Le LABEL FFC est reconduit pour l'année 2021

VTT Club des Bois Noirs :

Fondé en 1991 à Chabreloche, le club compte une cinquantaine de licenciés pratiquant le VTT **en loisir** pour favoriser les sorties en groupe sur notre territoire afin de partager la connaissance de nos fabuleux chemins dans la bonne humeur, et **en compétition** régionales voire nationales en XC, DH et TDJV.



Ecole VTT

Depuis 2002, le club dispose d'une école VTT dirigée par des éducateurs bénévoles diplômés FFC. Les enfants y sont admis à partir de 8 ans disposant d'un VTT 24" avec vitesses. Les séances se déroulent le samedi après-midi de 14h00 à 16h30 (voire 17h00) et quelque fois le dimanche matin de 9H00 à 11H30 (voire 12h00), l'objectif étant la découverte de la pratique du VTT :

- en randonnée sur circuits balisés ou non par groupes de niveaux
- en compétition (facultatif) XC, trial, descente
- entretien du VTT, mécanique simple
- apprentissage à la sécurité routière



Durant cette année 2020 et malgré un calendrier tronqué par la crise sanitaire, quelques faits à noter.

- Début Février, entraînement trial et perfectionnement en maniabilité VTT sur obstacles naturels et artificiels au plan d'eau de Chausseterre (42) sous un soleil printanier. Une belle journée à renouveler en accord avec la Mairie.
- Le club s'est déplacé sur une course d'endurance, les 4h de Creuzier Le Vieux (03), alignant deux équipes de trois coureurs (une équipe junior et une équipe senior) ainsi qu'une équipe de deux coureurs. Après un départ style « Le Mans » les coureurs se relayaient sur un parcours très roulant de 5 kilomètres environ, le but étant de rouler le plus fort possible, et ceci était un peu difficile en ce début de saison. Au bout des 4h00, sous un temps printanier et venteux, le trio de jeunes rouleurs termine 8^{ème} du scratch et 4^{ème} en catégorie juniors, la seconde équipe se classant à une honorable 12^{ème} place sur 22 équipes engagées. Le duo composé de Alex et Jean finit la course à la 20^{ème} place sur plus de 40 équipages inscrits.
- Début Mars, 5 coureurs du Club ont participé à une épreuve de Cross-Country à Bard (42). En catégorie Poussins, Thomas BEGON s'empare de la 4^{ème} place, son frère Colin termine 5^{ème} en Pupilles. Dans la course adulte, Jean DUBOIS réalise une très belle course en s'adjugeant la seconde place.
- Lors des championnats Auvergne Rhône Alpes tenus Super Besse (63) fin-septembre Jean DUBOIS termine 6^{ème} en catégorie Seniors, tutoyant ainsi l'élite régionale !
- Samedi 12 septembre, le club a organisé une sortie VTT à l'occasion du passage du Tour de France sur les pentes du Col du Béal. Enfants et adultes présents ont ainsi pu encourager les champions cyclistes, une journée conviviale avec un soleil estival.

La Société de Chasse

par Ludovic Meunier

Et voici une autre année qui se termine. Et quelle année !! 2020 fut difficile pour tous et il n'est pas simple de faire un bilan pour notre Société de Chasse.

Comme tout le monde associatif, cette année restera une année très particulière ; en effet, la crise sanitaire, que connaît notre pays, a aussi entraîné des perturbations dans notre saison 2020-2021.

Pour cette saison, nous comptons 50 adhérents, dont deux nouveaux permis pour Antoine Noyer et Emilie Chat. Bienvenue à eux deux.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Ludovic MEUNIER
Vice-Président : Pascal MICHALET
Trésorier : Jean-David SELSELET
Secrétaire : Anthony Roux
Membres actifs: Guy MEUNIER, Bernard OSSEDAT,
Fabien BERTHOLIN, Nicolas MEUNIER, Francis GOYON

Une autre conséquence de la crise sanitaire a été l'annulation de nos belles manifestations annuelles : la tripe en Avril et la Marche de la Bouillie en Juillet. Nous le regrettons amèrement, d'autant plus que ces deux journées permettent à des familles de passer de bons moments de convivialité mais également de faire découvrir notre belle région. Nous espérons pouvoir les organiser de nouveau en 2021 ! On croise les doigts.....

Donc, n'oubliez pas de noter sur vos agendas :

- **la tripe** : Dimanche 11 Avril 2021
- **la marche de la Bouillie** : Mercredi 14 Juillet 2021



Opération Loire Propre

par Guy Farget

Le 7 Mars 2020, 11ème édition de l'opération « J'aime la Loire Propre ». C'est la première année que cette opération a été élargie à tout le département, quelques jours avant les élections municipales et le désormais célèbre "confinement".

C'est une vingtaine de personnes de la commune (chasseurs, randonneurs et particuliers) qui s'est mobilisée pour participer à l'opération et rendre les abords de notre village plus propre ! Ce sont surtout les bords du CD53 qui ont été nettoyés et c'est une pleine benne du véhicule habituellement utilisé par les employés de la commune qui a été remplie d'objets et débris divers ramassés par les volontaires et emmenés en déchetterie dès le lundi. Une collation a été offerte à toutes et tous .

Dans notre département, 1350 bénévoles étaient présents sur 29 points de collecte pour ramasser près de 170 m3 de débris. Un bilan très positif .

Si vous êtes intéressés et disponibles pour cette action éco-citoyenne n'hésitez pas à rejoindre la prochaine opération le **6 mars 2021**,

J'aime la Loire...
PROPRE



Installation d'un Parcours Sportif

Par Guy Farget

La commune met à disposition du public sportif, la possibilité de courir selon son plaisir et son humeur, de se détendre et de "recharger les batteries" loin du bruit et de l'agitation par la mise en place d'un parcours mesuré et un parcours santé,

Ces parcours doivent permettre à chaque adepte de course à pied de s'entraîner, en footing, fractionné, ou spécifique et de mesurer son niveau de progression. Peu importe d'être débutant ou de décider de reprendre une activité ou simplement pour le plaisir ces parcours en pleine nature sont à disposition en permanence.

La particularité de ces parcours sur Les Salles est sa situation dans un cadre idyllique, verdoyant, naturel. Ces équipements communaux font partie d'une offre incluse dans un lieu de détente. Le parcours mesuré va du stade des Bataillouses où se trouve, un city-stade, un parking, jusqu'à l'Etang de La Plagnette1200m, légèrement vallonné.

Autour de l'étang... le parcours sportif, 10 ateliers, 1000m.

Totalité Stade -La Plagnette Etang et retour =environ 3500m. Sur le site, une zone de pêche est aménagée ainsi qu'une zone pique-nique, des jeux pour les enfants, un point eau, des W-C, une salle hors-sac, une borne camping-car, un parking, un terrain de pétanque, cet ensemble est mis à disposition gratuitement, et bientôt la réouverture du restaurant, hôtel, et gîtes.

Tout cela aménagé afin d'allier sport et détente, toutefois,,,, Il est recommandé d'avoir un avis médical avant toute activité sportive.

Plan de situation / mode d'emploi:

Vous laissez votre moyen de transport, voiture, vélo, au parking.

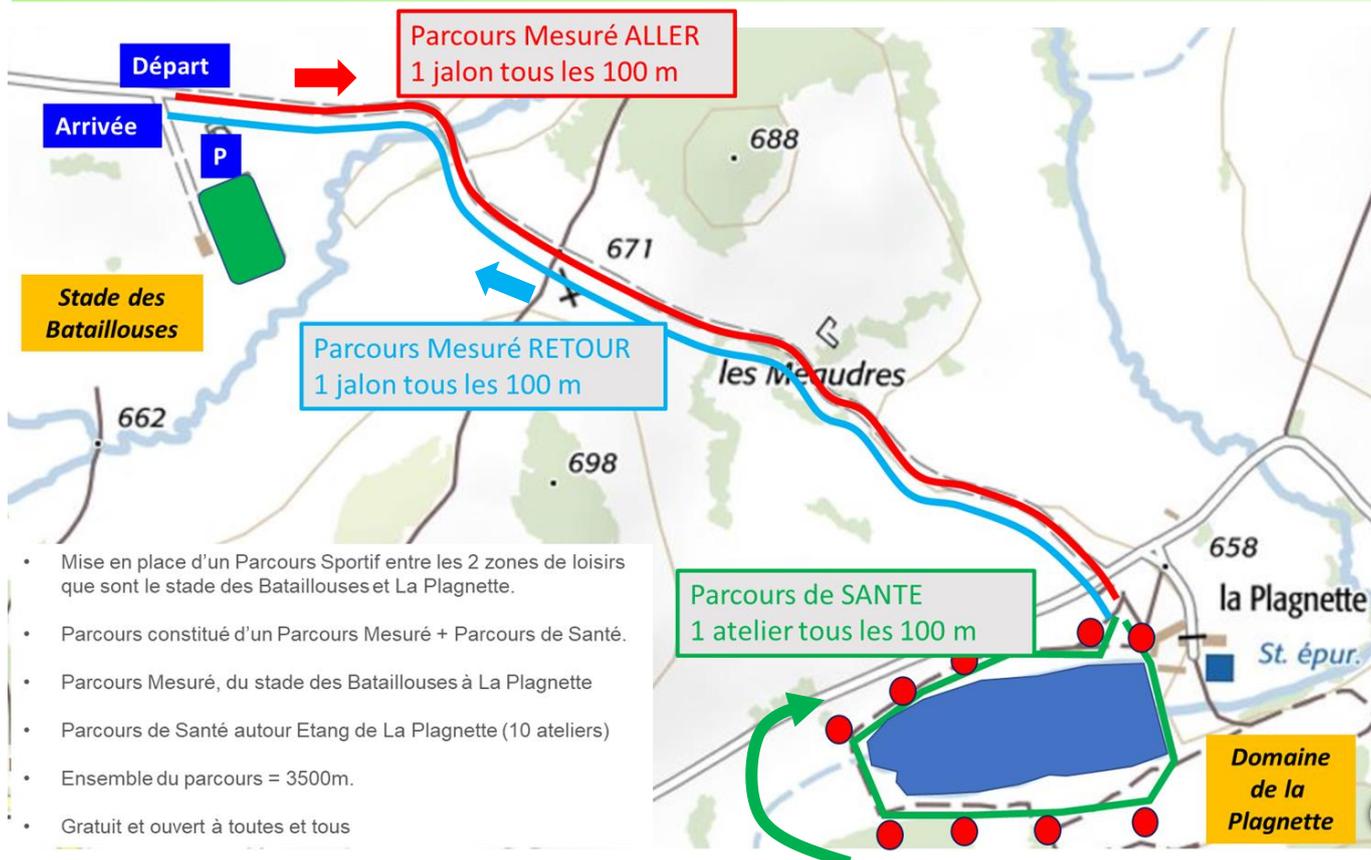
Vos enfants, votre conjoint, s'ils ne vous accompagnent pas peuvent profiter du City-Stade.

Vous chaussez les baskets, et doucement, vous partez sur la piste en direction de La Plagnette,,,sur 1200m, du plat, un peu de montée, un peu de descente et un peu de plat.

Vous traversez la route du Lac et vous voici dans la zone de l'Etang, un tour du lac en pratiquant les dix ateliers, assouplissement, équilibre, sauts ...

Vous refaites le chemin inverse soit au total 3km500 en chronométrant tout les 100m et au fur et a mesure vous cherchez à améliorer votre temps...

Bon courage !



Le Comité des Fêtes

par Maxime Ossedat

Traditionnellement, chaque association réalise le bilan de ses manifestations et propose un résumé pour le bulletin municipal. Cette année, ce résumé s'annonce bien maigre et bien terne au vu de la crise sanitaire qui touche notre pays et le reste du monde. Bien peu d'événements ont pu être organisés. Et encore, notre association n'est pas la plus à plaindre.

Voici les principaux points à retenir pour cette année 2020 si particulière.

Au sein de l'association, l'effectif est stable avec 18 membres. Pas de départ cette année mais un retour ; celui de Joakim Peurière qui profite de son installation sur la commune pour retrouver les membres du comité. Le bureau reste inchangé par rapport à 2019 :

Président : Florent Meunier ;
Vice-président : Aurélien Allard ;
Trésorier : Quentin Ossedat ;
Trésorier adjoint : Kévin Duroux ;
Secrétaire : Maxime Ossedat ;
Secrétaire adjointe : Élodie Faye ;
Membre du bureau : Mylène Faye.

Les membres de l'association et leurs conjoint(e)s se sont retrouvés autour d'un **bon repas** le **vendredi 14 février** à l'auberge du Trinquard de Vollore-Montagne.



Quinze jours plus tard, le **samedi 29 février**, tout le monde s'est réuni à la salle des fêtes pour le **loto**. La crise liée au coronavirus sévissait déjà en Italie et le voyage qui était à gagner à Venise en faisait frémir plus d'un. Mais l'ambiance était joyeuse ce soir-là, bercée par les nombreux autres cadeaux à gagner et les bouteilles de champagne qui tombaient dès lors que le numéro 29 sortait. La salle était comble !



Josette Chaize (Les Salles) a remporté le voyage, Jérémy Bèche (Les Salles) a gagné la perceuse-visseuse et Thérèse Monat (Chausseterre) est repartie avec l'aspirateur-laveur. Nous remercions vivement tous les participants !

Mais les événements se sont ensuite assombrés. Les établissements scolaires fermaient leurs portes le 13 mars, suivi des bars et restaurants et ce fut autour de toute la population de se confiner à compter du 17 mars. À partir de là, de nombreux événements ont été annulés.

Le voyage dans le Jura tout d'abord que l'on projetait de faire au mois d'avril. Les inscriptions avaient commencé mais nous fûmes dans l'obligation de rembourser les participants.

La Fête de la Bière prévue en octobre fut également annulée.

Et puis, la fête du village qui devait accueillir le Tour du Pays Roannais n'a également pas pu se tenir. Nous n'avons maintenu que la **tournée de brioches** le **samedi 4 juillet** chez les habitants. Ils se sont montrés très généreux mais aussi très enthousiastes de nous voir. Après plusieurs semaines de confinement, chacun était heureux de pouvoir échanger à nouveau.

Le Comité des Fêtes

Les brioches étaient offertes cette année car nous n'avions pas de frais d'organisation. Une somme d'argent a tout de même été collectée. Nous avons décidé de diviser cette somme en **trois bons**. Ces bons ont été remis en fin d'année à des associations de proximité : le foyer APAJH « Le Collège » (Les Salles), l'EPHAD de Noirétable et l'association Mathis pour la Vie !!! à Saint-Just-en-Chevalet.

Il est difficile de faire des prévisions pour cette nouvelle année 2021 qui se profile. Nous espérons vous retrouver au plus vite mais rien n'est moins sûr. L'équipe du comité est motivée pour organiser un loto en février, la fête patronale en juillet, ... Mais nous ne pouvons rien promettre.

Enfin, tous ceux qui sont motivés pour participer à l'animation du village sont les bienvenus et peuvent s'inscrire pour devenir membre de l'association. La carte est gratuite la première année. Rejoignez-nous en nous envoyant un message sur la page Facebook du Comité des Fêtes ou contactez un des adhérents de l'association.

Les membres du **comité des fêtes** vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour **l'année 2021**.



Les Commémorations

Par Michel Chauv



Cette année, un virus venu de Chine nous aura empêché de célébrer chacune des 3 commémorations annuelles (19 mars, 8 mai et 11 novembre).

Cette absence de commémoration sur une année complète constituera une triste référence pour 2020.

Dans son lot de mauvaises nouvelles, 2020 marquera aussi le départ de notre ami Claude Butin. Ancien d'Algérie Claude était le porte drapeau des Anciens Combattants de notre commune.

En plus de son activité de porte drapeau, Claude a inlassablement pris soin de notre église paroissiale. Chaque jour de l'année, il en ouvrait et fermait les portes et faisait le nécessaire pour la rendre la plus accueillante possible.

Fidèle parmi les fidèles, Claude s'en est allé sans faire de bruit. Sa présence toujours joviale et amicale va nous manquer.

Adieu Claude.

Faisons connaissance

par G.Farget, S. Goutorbe, B.Pilonchery

Dans cette rubrique "Faisons connaissance", nous donnons la parole à des personnes qui ont choisi baser leur activité professionnelle sur notre commune.

Christophe BOUCLON, Entreprise de TAXI

Qui êtes vous ? Je m'appelle Christophe Bouclon, j'ai 44 ans, natif de la commune de Les Salles, au lieu dit Le Lac, où vivent mes parents, je suis allé à l'école à Champoly, parce que plus près de chez moi puis Saint Just, Noirétable, Thiers, J'ai un CAP et un BEP de menuiserie, à Val de Dore, j'ai suivi des études de formation en charpente. J'ai travaillé un temps à l'autoroute, ainsi que 12 ans en forge à Thiers, puis en transport ambulances à Boën, et taxi depuis 5 ans 1/2, Stations Saint Just et Noirétable,

Pourquoi vous êtes vous installé sur Les Salles ? Depuis 2ans ½, j'ai mon adresse professionnelle sur la commune j'ai souhaité revenir sur la terre de mes ancêtres, la maison du Lac étant depuis 1794 la maison familiale, ce hameau étant tout au bout de la commune de Les Salles.

Qu'aimez-vous dans votre métier ? Et le moins ? Tout d'abord, j'aime mon métier, mon activité me permet d'avoir énormément de contacts, de relations cordiales que l'on a difficilement dans des métiers avec moins de diversité. Transporter des personnes vers des soins hospitaliers arrive à créer des discussions avec une sensibilité que l'on ne trouve pas ailleurs, et quelquefois cela engendre beaucoup de stress, Faut être disponible, faut établir un planning précis afin de satisfaire toutes les demandes et qui peuvent être à toute heure du jour ou de la nuit, semaine et week-end mais ce n'est pas désagréable, c'est une servitude du métier que j'exerce avec plaisir.. Pour le moins, rien à signaler,

Quel regard portez vous sur notre commune ? Les Salles, Le Lac, j'y suis né, village plaisant, sympathique qui évolue, bien sûr, grâce à l'autoroute ce qui permet une desserte facile et devrait continuer à se développer, Je souhaite un investissement plus en avant de la municipalité pour favoriser l'implantation de nouvelles boutiques, services et autres grâce à des aides notamment dans les tarifs de location de locaux,,,,, comme une APL pour entreprise locale,,,,, mais ceci devrait provenir de directives nationales et pas seulement locales



Aurélien Allard – Dessinateur de charpente, charpentier.



Pouvez vous vous présenter ? Je m'appelle Aurélien Allard, j'ai 32 ans, je suis originaire de Les Salles. J'habite au village de Ruillon avec ma femme et ma fille. Je viens de m'installer en tant que dessinateur de charpente, charpentier, couvreur, zingueur.

Pourquoi vous êtes vous installé sur les Salles ? Je suis natif de Les Salles et étant au Conseil Municipal et au Comité des Fêtes c'était une évidence pour moi de mettre mon siège social sur ma commune.

Qu'aimez vous dans votre activité ? Ayant commencé la charpente à l'âge de 15 ans et après avoir travaillé 17 ans dans différentes entreprises, l'heure était venue pour moi de créer ma société. Dans mon métier, j'aime particulièrement allier le bureau d'étude et la pose sur le chantier. Je peux ainsi suivre et réaliser une toiture de A à Z.

Quel regard portez vous sur notre commune ? Etant très attaché à mon village, c'est dur d'être objectif !! Mais je pense que Les Salles est une commune dynamique avec ses nombreuses et différentes associations. C'est une commune vivante avec de beaux projets devant elle. Nous sommes tout simplement dans une commune où il fait bon vivre.

Faisons connaissance

Ervan Mosnier – Concepteur de produits industriels

Qui es-tu? Quel est ton parcours?

Je m'appelle Ervan Mosnier, j'ai 25 ans et je suis natif des Salles.

Issu d'un BTS CPI conception de produits industriels à Clermont-Ferrand, j'ai commencé à travailler dans une enseigne qui réalise des parements de façade en aluminium, des portails et du mobilier urbain. Voulant me rapprocher de ma commune, j'ai intégré une serrurerie-Métallerie à Pont du Château. Puis, suite à une proposition, j'ai regagné mon ancienne entreprise pour gérer les chantiers.

Après un licenciement économique, j'ai décidé de lancer mon activité.



En quoi consiste exactement ton activité ? Mon activité consiste à accompagner les entreprises du cahier des charges aux dessins technique. Je réalise principalement des plans de fabrication, conçois des produits et des prototypes.

Qu'aimes tu dans ton métier ?

Ce que je préfère dans mon métier, c'est la diversité des projets, j'apprends des choses tous les jours ! Cela me permet d'évoluer au niveau technique, relation clients et gestion de l'entreprise. J'ai confiance en l'avenir et pour le moment tout va bien.

Pourquoi as-tu installé ton entreprise dans la commune, et quel regard portes tu sur Les Salles ?

Habitant des Salles depuis toujours, j'aime ma commune, c'est pour cela que j'ai choisi de m'installer ici. Mes racines sont ici, famille, amis Je suis membre actif du comité des fêtes, le village est vivant et on s'y sent bien !

Kevin DUROUX – Plâtrier -Plaquiste



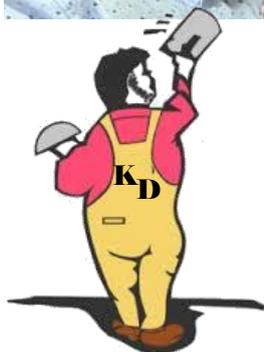
Peux tu te présenter ? Je m'appelle Kevin DUROUX, j'ai 25 ans. Originaire des Salles j'habite sur la commune avec ma conjointe ou nous avons pour projet d'y acheter une maison.

De 2010 à 2014 j'ai effectué un apprentissage auprès de l'entreprise « EGP », j'ai obtenu un CAP Plâtrier Plaquiste en 2012 et un Brevet Professionnel de Plâtrier plaquiste en 2014. A la suite de mon apprentissage j'ai débuté mon métier en tant que salarié auprès de cette même société. En février dernier j'ai décidé de créer mon entreprise.

Pourquoi t'es tu installé sur Les Salles ? Je me suis installé aux Salles car je souhaite travailler dans un périmètre proche de mon domicile. Je connais bien les communes avoisinantes et étant du « coin », il est plus simple pour moi de me faire connaître.

Quel regard portes tu sur notre commune ? C'est mon village natal, je participe à la vie de cette commune en faisant parti de l'association du comité des fêtes et l'ASCLS. C'est un village vivant, dynamique et bien entretenu. Le village est bien desservi avec l'autoroute à proximité et ses petits commerces.

Qu'aimes tu dans ton métier ? Ce que j'aime dans mon métier c'est tout d'abord le relationnel avec mes clients et la diversité de mes chantiers.



Faisons connaissance

Karine Moreels Cabinet esthétique "O Sens Naturel"

Qui es-tu? Quel est ton parcours? Karine Moreels, j'ai 20 ans. Je vis aux Salles depuis Août 2019. Mon parcours: toutes mes études sont basées sur l'esthétique. J'ai commencé avec un Bac PRO Esthétique Cosmétique et Parfumerie à Clermont Ferrand. A l'obtention de mon Bac, j'ai voulu me spécialiser dans le Bien Être, SPA et Massage. J'ai donc fait une formation de 6 mois en Haute-Savoie en tant que praticienne SPA, au cours de laquelle j'ai pu acquérir de l'expérience en la matière qui plus est en pleine saison d'hiver, avec une clientèle variée.

Pourquoi as-tu installé ton entreprise dans la commune ? En novembre 2019, Annabelle Planche Girardet, m'a proposé de reprendre avec elle l'institut déjà existant. J'ai sauté sur l'occasion puisque les locaux étaient auparavant prévus pour le domaine de l'esthétique. Il y a de l'espace, ce qui me permet de travailler dans de bonnes conditions.

Quel regard portes-tu sur Les Salles ? Je trouve que c'est un bon environnement pour travailler, calme et accueillant. Je n'oublierais pas cette chance que Les Salles a pu m'offrir.

Qu'aimes-tu dans ton métier ? J'aime absolument tout !! Depuis toute petite, j'ai toujours voulu exercer ce métier, donc c'est une véritable passion avant tout. J'aime le contact avec la clientèle. Je donne le meilleur de mes compétences pour que chacun et chacune passent un moment unique et agréable et surtout qu'ils repartent avec le sourire.

Merci d'apporter de l'importance à mon entreprise "O Sens Naturel".

Épilation Massages et Soins du Corps- 5 rue de la Bise –Les Salles
Site internet: O-sens-Naturel.fr - Facebook: O'Sens Naturel
Portable: 06 83 71 95 25



Nicole Bouclon – Chanvre et Lentilles

Qui êtes vous ? : Native de Chausseterre, Nicole Chaux épouse de Daniel Bouclon. La famille Bouclon est implantée depuis 1870 sur Les Salles (voire même depuis 1794 sous le nom de la famille Vernet) au lieu-dit Le Lac, très ancienne habitation, datant de la période du Château d'Urfé.

Parlez nous de votre activité : Exploitante agricole c'est depuis quelques années, 2015, pour être précise que je pratique la culture, la production, et la commercialisation du chanvre, en grains, en farine, en huile mais aussi des lentilles "blondes du Haut-Forez", et du colza. Les plantations sont de notre production, seules les graines de colza sont achetées. Nous sommes maîtres de notre production de A à Z..... Culture, pression en notre moulin, conditionnement, vente, Nous assurons la commercialisation de nos produits par le biais de foires, marchés, marchés de Noël, salons et en dépôt vente en boutiques d'artisanat régionales et aussi vente par correspondance. Nous avons récemment encore fait des envois du côté de Nice, Paris, en Belgique mais c'est surtout sur les départements 43, 63, 69 que notre production est très prisée. L'huile de chanvre est réputée pour sa teneur en "oméga 3 et 6" agréable en assaisonnement et bénéfique par ses qualités pour les soins de la peau (eczéma, psoriasis,...) Faisant partie intégrante de Les Salles, nous aimerions étendre notre zone de chalandise sur la région.



Faisons connaissance



Emma Fournel & Thomas Laurier – Domaine de la Plagnette

Pouvez-vous vous présenter ? Originaires de St Étienne tous les deux, nous nous sommes pourtant connus sur l'île de la Réunion. Depuis notre formation au lycée hôtelier Le Renouveau à Saint Genest Lerpt, notre métier nous a permis d'allier travail et passion. Amoureux de voyages, nous avons exercé dans de nombreux pays et découvert des cuisines variées.

Nous avons également appris notre métier dans des établissements renommés comme Troisgros à Roanne, Anne Sophie Pic à Valence et Paris, la Villa Florentine à Lyon...

Pourquoi vous êtes vous installés sur Les Salles ? Emma : « Je suis originaire de Coubanouze, nous avons une maison de famille où je venais passer mes vacances, mes week-ends, c'était la maison de mon arrière grand père ! Juste après le premier déconfinement, nous sommes revenus à Les Salles et nous avons discuté avec Sylvie et Clémentine qui nous ont parlé de La Plagnette. J'y avais mangé quelques fois en famille il y a longtemps, j'ai donc décidé de montrer le lieu à Thomas. Nous avons marché sur le Chemin de Compostelle pendant 4 semaines et après mûres réflexions, nous avons très envie de nous installer ! Une seconde visite fin août nous a conforté dans nos choix et nous avons décidé de rencontrer les exploitants. C'était le début d'une nouvelle aventure... »

Qu'aimez vous le plus dans votre métier ? Et le moins ? Nous aimons cuisiner des produits locaux et de qualité, faire plaisir aux clients en leur présentant de belles et bonnes assiettes. Nous adorons manger au restaurant. Thomas est aussi un adepte des concours de cuisine comme le championnat du monde de pâté en croûte.

Reprendre le site de la Plagnette est pour nous un projet de couple, c'est un réel challenge que nous nous lançons. Nous espérons accueillir nos clients dans un lieu à notre image. Pour cela, nous allons effectuer quelques travaux pour mettre en valeur la salle de restaurant, changer la disposition et le mobilier, apporter un peu de modernité tout en gardant le cachet du domaine. Notre carte reflétera notre savoir faire et notre état d'esprit. Pour Noël nous proposerons une vente à emporter en attendant d'ouvrir entièrement l'établissement d'ici 2021.

Quel regard portez vous sur notre commune ? Nous avons rencontré le Conseil Municipal et nous avons trouvé une commune moderne, dynamique avec des personnes engagées. Elle est aussi bien placée, entre Clermont, Lyon et Saint Etienne.

Le saviez vous ?



Né aux Salles, il a donné son nom à une rue de Saint Etienne

Joseph Goutteborge, Né en 1924, aux Bois Rézolles, commune de Les Salles, il fut ordonné prêtre en 1947. Il choisit de devenir prêtre ouvrier à la Compagnie des Forges de la Loire à St Etienne.

Il s'engage dans le mouvement syndical pour mettre sa foi au service du monde ouvrier. Il adhère à la CGT où il va occuper des postes importants.

En 1957 il rejoint le Parti Communiste puis se marie l'année suivante. Malgré sa mise en marge de l'Eglise il garda une foi profonde.

Toute sa vie Jo Goutteborge lutta pour la fraternité et la paix. Il meurt en mars 1964, à l'âge de 40 ans. Ses funérailles eurent lieu à la Bourse du Travail. Une foule nombreuse s'y pressait. Il est inhumé au cimetière Montmartre de Saint-Etienne.

Aujourd'hui une rue de St Etienne porte son nom . (rue Jo Goutteborge).



Un tragique fait divers dans notre commune en 1901

En 1901 s'est déroulée sur notre commune une affaire criminelle. Deux habitants de la Plagnette, un père et son fils, Jean et Antoine Villeneuve, ont été attaqués et poignardés par des malfrats à leur retour de la foire de Cervières. L'attaque a eu lieu sur le chemin de la Plagnette passant par les Bataillouses.

Cette affaire a jeté un énorme émoi dans toute la région et a fait la une de journaux de l'époque.

Nous allons nous replonger dans le descriptif de cette histoire à travers le récit qu'en a fait le reporter du "*Mémorial de la Loire et de la Haute Loire*". Ce journal spécialisé dans les faits judiciaires était un moyen d'information relativement apprécié par nos anciens.

Il ne faut pas oublier qu'à l'époque la presse écrite était le seul moyen d'information. Pas de radio, de TV ou d'internet. Aussi les journalistes de l'époque s'efforçaient-ils de faire vivre pleinement l'évènement à leurs lecteurs à travers moult détails.

La lecture de ces anciens journaux est fort instructive pour connaître l'histoire locale des 19 et 20 ème siècles. Grace à internet, il n'est maintenant plus nécessaire d'aller feuilleter les anciens journaux du grand père stockés dans le grenier. Une bonne partie de ces anciens titres à été mis en ligne par la BnF (Bibliothèque Nationale de France). Je vous invite à aller consulter le site : www.retronews.fr. Vous allez certainement y découvrir de nombreuses et passionnantes histoires du passé de notre région.

Voici donc le récit intégral de ce tragique fait divers du 20 mai 1901 que les journaux ont appelé "Le crime des Salles".

Ouvrons l'édition du 25 mai 1901 du "*Mémorial de la Loire et de la Haute Loire*". Le journaliste va tout d'abord nous décrire la confrontation mouvementée qui eut lieu entre les victimes et les criminels après l'arrestation de ces derniers. Ensuite il va aller à la rencontre de chacune des deux victimes afin de les interroger sur les circonstances de l'affaire.

57 ^e Année. - N° 145.		5 Centimes		Samedi 25 Mai 1901.	
MÉMORIAL DE LA LOIRE					
ET DE LA HAUTE-LOIRE					
ABONNEMENTS Trois mois 5 fr. 10 fr. 20 fr. Six mois 10 fr. 20 fr. 40 fr. Un an 20 fr. 40 fr. 80 fr. Les Abonnements sont payables d'avance. Ils partent du 1 ^{er} et du 15 de chaque mois. A l'expiration de l'abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le continuer doivent renvoyer le journal. On peut s'abonner, sans frais, dans tous les bureaux de poste.	RÉDACTION SAINT-ÉTIENNE, rue Gérodet, 12 De 3 heures du soir à 8 heures du matin. LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS. Adresser les lettres et correspondances à M. Jeanne THOMAS, directeur du Mémorial de la Loire.	Samedi 25 Mai Saint Urbain Sainte Marthe Lever de Soleil 6 ^h 10" Coucher 7 ^h 45" Lever de la Lune 0 ^h 21" Coucher 1 ^h 50" 9 ^e jour de la lune Zodiaque : ORNEAUX	ADMINISTRATION Rue Gérodet, 12, SAINT-ÉTIENNE BUREAUX OUVERTS De 8 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir. Les lettres ou envois d'argent non affranchis ne sont pas reçus.	ANNONCES PUBLICATION LÉGALE DE TOUTES LES ANNONCES JUDICIAIRES ET DES ACTES DE SOCIÉTÉS ANNONCES 0 fr. 75 la ligne. RECLAMES 1 ^{fr.} — FAITS DIVERS 2 ^{fr.} — Chroniques 3 ^{fr.} — PETITES ANNONCES (mardi et samedi) 0 fr. 80 — Les annonces sont reçues aux bureaux et par correspondance	

LE CRIME DES SALLES

Notre enquête. — Détails complémentaires.

Il semble que, depuis mercredi, tout ait été dit sur le singulier drame qui est venu troubler la si paisible population de Noirétable et qui, de Montbrison aux confins du département, défraie encore toutes les conversations.

Mais pourtant, que de points sont restés obscurs à travers tout ce qui a été raconté.

C'est que l'affaire en elle-même n'est point du tout ce que l'on peut qualifier de banale.

Depuis des temps immémoriaux, pareil fait ne s'était produit dans nos régions. Il y avait bien eu, il y a quelque sept ou huit ans, l'affaire de « Patasse », le bandit fameux que la Cour d'assises de la Loire condamna aux travaux forcés à perpétuité, mais « Patasse » n'avait pas agi avec la science, le raffinement que ses imitateurs Fraise et Grenier ont apporté dans l'accomplissement de leur forfait.

Il s'agit ici d'un fait tout à fait nouveau dans nos annales locales ; aussi, a-t-on pu remarquer le soin avec lequel le *Mémorial* avait tenu à en noter les moindres circonstances.

Il nous a semblé que, maintenant, après la confrontation des inculpés avec leurs victimes, après les découvertes qui, malgré les dénégations, — oh ! combien timides ! — du *Grand* et de son complice, ont établi nettement leur culpabilité, que cette affaire, qui fera sensation dans nos régions, méritait d'être fixée d'une façon définitive. Et c'est pourquoi hier, un de nos collaborateurs se dirigeait sur Noirétable avec mission de faire une enquête complète sur cette singulière affaire.

A Noirétable

L'émotion qu'a provoquée à Noirétable l'odieuse agression dont Villeneuve et son fils ont été les victimes semble tout à fait calmée.

Noirétable a repris son aspect tranquille et n'étaient les larges balafres que portent encore les murs de la gare et quelques maisons avoisinant les lieux où pour quelques instants Fraise et Grenier trouvèrent un refuge, on ne se douterait pas que cette commune si paisible en d'autres temps a été en proie à une surexcitation confinant à l'émeute.

Un des témoins de cette scène, qui de par ses fonctions, a eu à y jouer un rôle actif, nous en faisait le récit suivant :

— « C'est par le train qui arrive à Noirétable à 10h05 que Fraise et Grenier ont débarqué ici.

Encore que la chose ait été tenue absolument secrète dans le bourg, elle n'en était pas moins connue de la plupart des habitants, qui s'étaient donné rendez-vous devant la gendarmerie où les deux ignobles gredins avaient été conduits.

« Jusqu'à 10 heures 1/2, tout se passa à peu près bien. Les témoins qui avaient été convoqués pouvaient entrer et sortir en toute liberté. Mais, à partir de ce moment, l'effervescence de la foule alla grandissant. C'est qu'aussi on venait d'annoncer à tous ces braves gens que Villeneuve père avait succombé aux coups que les deux gredins lui avaient portés. Aussitôt, les cris de « A mort ! à mort ! à Deibler ! (1) à Deibler ! » s'élèvent de toutes parts.

« Ce fut bien autre chose lorsque, les dépositions terminées, on voulut partir pour le village des Salles où devait avoir lieu la confrontation.

« A peine Fraise et Grenier eurent-ils montré leur face que, de tous côtés, des clameurs retentirent. Les habitants de Noirétable hurlaient, s'adressant aux gendarmes :

« Laissez-nous ces deux assassins, nous leur ferons leur affaire, voyons, monsieur le capitaine, abandonnez nous les seulement cinq minutes !... »

« Mais ce n'étaient que des cris. Enfin, un citoyen plus exalté, se hasarda jusqu'à porter à Fraise un premier coup de parapluie. Ce fut le signal d'une jolie mêlée. De toutes parts les coups pleuvaient plus durs que la grêle et il faut bien le dire atteignaient le plus souvent, non pas ceux auxquels ils étaient destinés mais bien les gendarmes qui étaient chargés de les protéger ou le procureur de la République qui d'un œil attentif suivait toute la scène.

« Enfin, avec pas mal de peine, on parvint à mettre en voiture les deux bandits et alors, en route pour les Salles.

« Mais, pendant les cinq ou six kilomètres qui séparent Noirétable du lieu du crime, ce fut partout la même ovation — à rebours. Les habitants s'étaient échelonnés sur les chemins et criblaient de pierres le corricolo qui emportait Fraise et Grenier, ainsi que les représentants de la force publique chargés de les protéger.

. Aux Salles.

<< Sus aux assassins >>

Aux Salles, ce fut bien une autre affaire. Tous les habitants étaient venus, armés de cannes, de fourches, d'aiguillons, attendre le cortège. Les gamins avaient pour la circonstance, sortis des frondes faites de cordes

et dont vraisemblablement ils se promettaient de tirer merveilles.

Pourtant, sans trop de peine, le cortège put atteindre la ferme du père Villeneuve ou eut lieu une émouvante confrontation.

Il est bon de dire que les habitants de Salles ne s'étaient pas doutés que les malandrins qu'ils attendaient se trouvaient dans une des deux voitures qui avaient défilé devant eux. Ils avaient cru, ces braves gens, qu'elles portaient seulement les membres du parquet.

Mais, à ce moment, le maréchal des logis apprit une autre nouvelle, qui fut bien pour lui causer des inquiétudes. Les habitants de Cervières, armés de fourches et de faux s'apprêtaient à marcher sur Noirétable pour en finir avec les deux bandits.

La situation devenait des plus critique. Un gendarme fut aussitôt dépêché à Cervières qui annonça aux belliqueux et vindicatifs paysans qu'on allait leur amener tout exprès chez eux Grenier et Fraise auxquels ils pourraient faire subir tous les supplices qui leur conviendraient, et confiants dans la parole du gendarme les paysans rentrèrent chez eux et attendirent avec impatience, les victimes qui devaient être offertes en holocauste à leurs rancunes.

Une échauffourée sérieuse eut lieu près de la ferme Couasse où Antonin Villeneuve, le fils, avait été transporté et les représentants de la Loi durent faire un rempart de leurs corps aux deux assassins.

Le retour à Noirétable. Tentative de lynchage

Mais tout cela n'était rien à côté de ce que réservait la rentrée à Noirétable.

Cette fois, les femmes s'étaient mises de la partie et avaient trié des aiguilles à tricoter et des épingles à cheveux avec lesquelles elles se promettaient bien de crever les yeux aux deux bandits. La voiture arriva encadrée de gendarmes, commandés par le maréchal des logis, et aussitôt la bataille s'engagea. Les assaillants allaient jusque sous le ventre des chevaux qu'ils retenaient par la bride et de là lançaient des pierres sur Fraise et Grenier qui, suants de peur, s'étaient retirés tout au fond de la voiture.

A la gare

Avec pas mal de peine le cortège arriva à la gare où l'assaut final fat donné.

Les deux gredins avaient été placés derrière un mur, les gendarmes s'étaient mis devant recevant stoïquement tous les coups portés à leurs peu recommandables prisonniers.

Enfin le train arrive, les criminels des Salles y sont installés, et pendant que la locomotive s'éloigne, Grenier laisse échapper ces mots savoureux : «Quelle bande de sauvages que ces gens» (sic). Et, à côté de lui, Fraise opine du bonnet.

Le train s'ébranle et l'on entend encore longtemps les cris de la foule indignée.

• •

Cette fureur des habitants de Noirétable est parfaitement compréhensible pour qui connaît le pays. Noirétable autrefois si paisible, où jamais incident saillant ne se produisait, vient d'être coup sur coup troublé par deux graves événements.

Il y a quelque temps, en effet, on signalait la présence d'un homme des bois, d'un loup-garou qui la nuit venue attaquait les gens attardés et dont l'action s'exerçait surtout contre les femmes.

'Depuis quelques jours, tout était rentré dans le calme et le loup-garou, menacé d'être traité comme il le méritait, avait jugé prudent de rester tranquille, lorsque tout à coup éclata l'affaire des Salles qui, d'une façon aussi bruyante que fâcheuse, attira l'attention de la localité.

Et maintenant la fureur est calmée et les habitants qui, mercredi, voulaient tout fracasser, raisonnent parfaitement l'affaire.

Ils expliquent que Grenier et Fraise sont des produits d'importation, venus directement de Saint-Etienne à la foire de Cervières pour faire un coup, *travailler le pante*, comme on dit dans le monde de la pègre.

Des habitants qui les ont vus roder, près de Noirétable, dans la matinée de lundi, nous les décrivent, Grenier avec une figure d'assassin, Fraise, plus petit, et aussi l'air plus catholique: Ils sont restés longtemps vers le cimetière, dévisageant avec insolence les passants et tout à coup ils ont disparu...

Ils étaient allés à la foire de Cervières chercher la victime qui devait les enrichir.

Chez les Villeneuve

Il y a, s'il faut en croire les cartes géographiques, cinq kilomètres de Noirétable aux Salles.

La route, toute en courbes, passe à travers des bois touffus et des prés fleuris. Ça et là, des maisons coupent de rouge le paysage.

Enfin, à un détour, après une descente assez rapide, le village des Salles nous apparaît.

- La ferme de M. Villeneuve ? demandons-nous à un jeune berger.

- La première à gauche, près de l'église, monsieur.

Nous y voilà : Nous frappons.

Une femme vient nous ouvrir, et comme nous demandons à voir M. Villeneuve, *celui qui a été assassiné*, elle nous répond, avec l'accent particulier de l'endroit.

- Oh ! Monsieur c'est bien plus loin à deux kilomètres au moins.

Et résignés, nous nous y acheminons. Nous traversons tout le village des Salles, coquet et propre, avec toutes ses maisons blanchies à la chaux et ses fermes admirablement tenues.

Tout au bout du village, nous trouvons ce chemin qui conduit à la demeure de Villeneuve, où ce dernier a été attaqué. C'est un sentier où une voiture peut, sans difficulté, passer. Pendant au moins 300 mètres, il est bordé des deux côtés, de talus fleuris, mais après, ce n'est plus qu'un sentier aride, caillouteux,

Un peu avant d'arriver à la ferme Villeneuve, on trouve une vaste plaine plantée de genêts et où, paraît-il, autrefois, catholiques et huguenots se livraient à des combats acharnés.

Enfin, voici la ferme. C'est un vaste corps de bâtiments qui s'étend à peu près sur 25 mètres de long et 3 de large. Tout à côté de l'écurie et en face du tas de fumier, se trouvent les appartements du fermier et de sa famille, composée de sa femme et de ses cinq enfants.

Les appartements de Villeneuve se composent de deux pièces, servant de salle à manger, cuisine, chambre à coucher, etc. Au plafond, pendent des jambons et des saucissons que l'on a mis sécher.

Au moment où nous pénétrons dans la chambre de Villeneuve, nous trouvons le docteur Bertrand, de Noirétable, venu pour faire son pansement. L'honorable praticien est tout souriant et le sourire qui s'épanouit sur ses lèvres semble dire : « Voilà un malade qui revient de loin, mais qui, pour le moment, est hors de danger. »

On nous montre les blessures de Villeneuve. L'infortuné porte au côté droit dix coups de couteau dont l'un a certainement atteint le poumon car on sent au toucher une sorte de réfutation emphysématique

D'ailleurs, Villeneuve n'a pas l'air plus ému qu'il ne convient et c'est d'un œil plein d'intérêt qu'il suit les opérations du médecin.

Lorsque enfin le pansement est terminé, il interroge M. le docteur Bertrand et lui demande « s'il pourra manger et ce qu'il faudra manger ». La réponse paraît pleinement le satisfaire, car c'est en souriant qu'il remercie le médecin de ses bons soins.

Le récit du père

A ce moment nous nous approchons et nous demandons à Villeneuve de nous narrer l'agression dont il fut victime.

Sans se faire prier, le fermier des Salles nous fait le récit suivant.

- Nous étions partis, mon fils *Toine* et moi, à six heures du matin, pour la foire de Cervières, emmenant deux vaches et quarante moutons que nous voulions vendre.

Nous sommes arrivés à Cervières à 8 heures 1/2 et à 10 heures environ, nous avons terminé nos marchés, et la *pache* pour nos moutons était conclue. Je touchais aussitôt le prix de la vente, 250 francs, qui me furent payés en deux billets de 100 francs et un autre de 50 francs.

« La foire terminée, je repris avec mon fils et un voisin, M. Coudour, le chemin des Salles, où nous arrivâmes à 6 heures du soir environ. J'avais bien remarqué à la foire et sur la route deux individus à mine peu rassurante qui, avec des yeux de vautours, m'avaient regardé serrer mon argent dans mon porte monnaie, mais je pensais que c'étaient des chemineaux et je n'y attachais pas d'importance. Pourtant, lorsque je retrouvais ces deux « têtes » à l'auberge de mon neveu, je conçus quelque inquiétude.

Les deux individus s'étaient fait servir une absinthe et jouaient tranquillement au billard, On remarqua même que le grand, pour le carambolage, était infiniment plus tort que le petit!

« Je dois avouer que ce n'était pas trop de mon côté que les deux bandits louchaient, mais bien plus du côté de Coudour qui, lui, possédait la forte somme de 4.200 francs.

« A 6 heures, Coudour quitta l'auberge, non point dans la voiture d'un de ses amis, mais dans la sienne que son fils lui avait amenée. »

On remarqua que les deux joueurs de billard sortirent pour voir de quel côté ils se dirigeaient. Mais à ce moment il se produisit un fait vraiment heureux pour Coudour. La voiture était attelée d'un âne qui, au moment où il se mettait en marche, fut violemment mordu par un chien. L'animal, cela se comprend, partit à fond de train, malgré les efforts de son conducteur pour le retenir, et les deux bandits ne purent rattraper Coudour.

« Ce n'est que vers huit heures, c'est-à-dire à la nuit tombante, continue le père Villeneuve, que mon fils et moi nous quittâmes les Salles. *Toine* conduisait une vache et quelques moutons que nous ramenions, en marchant à 10 mètres environ devant moi.

« Nous étions parvenus sans encombre jusque dans les champs de genêts que vous avez vus avant d'arriver à la ferme, lorsque tout à coup je vis sortir de derrière un talus un individu qui me saisit violemment à la gorge. Je crus un moment que c'était un de mes amis qui voulait me faire une farce et je lui dis : « Ne serre pas si fort, tu vas m'étrangler ».

« A ce moment, je reçus un coup de couteau et je roulai à terre. L'individu qui m'avait attaqué se mit en devoir de me fouiller et me dépouiller de mon portefeuille qui contenait 250 francs. Il oublia mon porte monnaie, où il y avait 70 francs. Je tentai bien de résister et de jouer du bâton, mais mon agresseur se mit à me larder de coups de couteau... je m'évanouis...

« Ce n'est que vers neuf heures que je fus relevé par des habitants du hameau de Fauchemagne, MM. Muron, Couasse, Larbre, Thiollier qui me conduisirent chez moi.

Le père Villeneuve nous parle ensuite des soins qu'il reçut du docteur Bertrand et de l'émouvante confrontation de mercredi dernier. Il nous dit qu'il a reconnu tout de suite les deux bandits, dont le souvenir était parfaitement gravé dans sa mémoire. Nous quittons ce vigoureux vieillard après lui avoir souhaité un prompt rétablissement et nous nous acheminons vers le hameau de Fauchemagne à la ferme Couasse, où le fils Villeneuve a été transporté.

A Fauchemagne

Le hameau de Fauchemagne est composé de deux ou trois fermes, dont la plus importante, sans contredit, est la ferme Couasse.

La maison d'habitation est entièrement séparée des bâtiments de la ferme, qui se trouvent disposés juste en face. Nous arrivons au moment du déjeuner — on nous introduit aussitôt dans la chambre où se trouve Antoine Villeneuve.

Celui-ci, un robuste jeune homme d'une vingtaine d'années, est étendu sur son lit ; il porte un large bandeau au front et paraît assez souffrant.

D'une voix faible il nous conte à son tour l'agression. Il nous dit qu'il a été attaqué par un individu qui lui a demandé la bourse ou la vie. Entre les deux, il n'a pas hésité et a tendu son portemonnaie qui contenait 10 francs en petite monnaie.

Puis, lorsqu'il a été en possession de la somme, le bandit lui a donné un violent coup de bâton qui l'a couché à terre, après quoi il a été frappé avec un couteau. M. Villeneuve fils nous dit ensuite qu'il s'est relevé et que tout en appelant au secours, il s'est dirigé du côté de Fauchemagne, mais qu'il a

rencontré les paysans qui, ayant entendu ses cris, arrivaient pour lui porter aide et assistance.

La victime nous avoue encore qu'elle n'était pas pleinement rassurée lors de la confrontation; le fils Villeneuve avait demandé à sa sœur et à l'obligeante Mme Couasse, de mettre une large table entre son lit et les bandits; ce qui fut fait.

Chez le Dr Bertrand

Nous repartons de Fauchemagne, à midi, et nous retournons à Noirétable, voir le docteur Bertrand, qui dès la première heure a donné ses soins aux Villeneuve.

L'aimable praticien nous reçoit tout de suite et nous dit qu'il fut réveillé lundi, vers 10 heures, par un des fils de Villeneuve, qui accourait le prier de venir immédiatement voir son père que, disait-il, on avait tenté d'assassiner.

Une voiture attendait à sa porte, le docteur qui fut aussitôt conduit aux Salles. Il constata que le père Villeneuve avait reçu dix coups de couteau, et lui appliqua les traitements d'usage.

Puis il fallut aller voir le fils à Fauchemagne ; lui n'avait qu'un coup de couteau près du cœur.

Le docteur nous dit que c'est le même individu qui a dû frapper les deux victimes, car les plaies sont absolument du même diamètre.

Le docteur Bertrand n'était pas précisément rassuré sur le sort de ses clients, mais aucune fièvre ne se déclara et maintenant, à moins de complications impossibles à prévoir, la guérison n'est plus qu'une question de temps.

L'enquête

M. Tyrode, maréchal des logis de gendarmerie s'est rendu hier à la gare de Saint Thurin, où Grenier et Fraisse, avaient pris leurs billets pour Saint-Etienne, afin de continuer son enquête.

On lui a appris que les deux mandrins avaient payé entièrement en monnaie d'argent le prix du trajet. C'est là une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres. En effet, les 10 francs dérobés au fils Villeneuve n'étaient composés que de monnaie blanche. Il est probable qu'en présence des charges accumulées contre eux, Grenier et Fraisse se décideront à entrer dans la voie des aveux et alors l'affaire pourrait venir aux prochaines assises.

L'affaire fut jugée le 8 septembre 1901.
Grenier est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Fraisse à 5 ans de travaux forcés.

La commune des Salles se distingue des communes voisines par le nombre élevé d'étangs sur son territoire. La plupart de ces étangs sont bien entretenus, malheureusement, d'autres sont en train de disparaître. Si vous décidez d'aller les voir de plus près, n'oubliez pas que ces étangs sont, à l'exception de l'étang de La Plagnette, tous des propriétés privées, dont il convient de respecter les règles. Saurez vous identifier tous ces étangs ? (Les réponses se trouvent en dernière page)

1



2



3



4



5



6





7



8



9



10



11



12

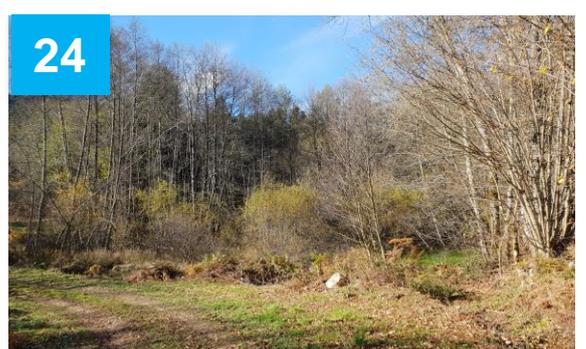


13



14





Les Classes en Zéro

Par Véronique, Céline et Marie Claire



Céline, Marie Claire et Véronique ont organisé le repas des classes en 0. Les classards de la commune des SALLES devaient se retrouver à midi le samedi 7 novembre 2020 pour marquer cet événement, au restaurant "Le Saint Martin" à Saint Martin la Sauveté.

Mais, voilà, la pandémie a refait surface pour une 2ème vague. Le confinement ayant démarré le 29 octobre 2020, tout est tombé à l'eau à notre grand désespoir.

Peut-être tenterons-nous de nous retrouver en 5 !! !! !! !!

Protégez-vous et prenez soins de vous



Faute d'avoir pu faire une photo cette année, revenons 10 ans en arrière avec les classes en zéro.

Parmi les présents sur cette photo, saluons la mémoire de André Godard, Raymond Duroux et Claude Butin qui nous ont quittés.

Saluons aussi l'arrivée des futurs classards que sont les bébés de l'année:
Guilhem Chat, Lucie Jacquet et Elio Selselet.



Réponses du test de connaissance sur les étangs de la commune

Les Etangs des Salles		9	Goutoule	18	Les Combes
1	Guirande	10	Millot	19	L'Ecluse
2	Plagnette	11	Royon	20	Pré Ponchon
3	Ruillon	12	L'étang (vers Aire repos autoroute)	21	Chapt
4	Petite suisse	13	Chez Dambert	22	Arioux (en voie disparition)
5	La Goutte	14	Bleine (cet étang est bien sur les Salles)	23	Jacquot (en voie disparition)
6	Les Traversières	15	Coavoux	24	Les Ronzières (en voie disparition)
7	St Claude (Le petit Etang)	16	Taillis neuf bas	25	Les Roussis (2 étangs en voie de disparition, non représentés)
8	Relange	17	Taillis neuf haut		



Être libre,
ne signifie pas
faire ce que l'on veut,
mais être ce que l'on est.

Buse variable photographée au dessus
d'Arthuzet par Guy Farget.